

Vie locale

LA SÉCHERESSE, UN DÉFI POUR NOTRE TERRITOIRE (P.14)

Vie municipale

PLERGUER CRÉE SON CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES (P.11)

Vie locale

LE TROPHÉE DE LA ROUTE DU RHUM
À FAIT ESCALE À PLERGUER (P.17)

Vie sociale

LE CCAS DE NOTRE COMMUNE (P.23)



sommaire

PLERGUER LES INFOS
SEPTEMBRE 2026

Édito

P.3

Vie municipale

P.4



LE DEVOIR DE MÉMOIRE : P.10

Vie locale

P.14

Vie scolaire

P.18

Vie culturelle

P.22

Vie sociale

P.23

LE REGISTRE
MUNICIPAL : P.22



Vie associative

P.24



LE CHALLENGE DES BADIOUS : P.27

Libre expression

P.33

Infos utiles

P.34

Zoom sur

P.36

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
météo.fr - #canicule

Vie locale

CANICULE : ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES (P.15)



PLERGUER LES INFOS - Bulletin municipal d'informations - N° 56

Directeur de la publication : Philippe LE ROLLAND

Rédaction : commission communication

Dépôt légal : septembre 2026

Crédits photos : municipalité, associations

Conception, impression : SL Graphisme (06 32 16 13 23),

Imprimé sur papier PEFC.

Tirage : 1 450 exemplaires

Merci aux présidentes et présidents des associations, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont rédigé les articles publiés dans ce numéro.

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC.

Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres émanant de forêts gérées durablement.





Très chères Plergueroises, très chers Plerguerois,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordé lors des élections municipales.

Depuis notre installation le 21 mars dernier, notre équipe s'est pleinement investie au service de notre commune.

Durant les premiers mois de mandat, il est nécessaire de prendre connaissance des dossiers en cours mais aussi de rencontrer les partenaires institutionnels. Parallèlement à ce travail de fond, les sollicitations du quotidien, l'accueil et l'accompagnement des habitants, les échanges avec les agents, le suivi des travaux, la gestion des imprévus, sont autant d'éléments qui font partie intégrante de l'action municipale.

Nous tenons compte des attentes qui nous sont exprimées en agissant avec sérieux, disponibilité et proximité. C'est dans cet esprit que lors des épisodes de fortes chaleurs de ces dernières semaines, la municipalité s'est pleinement mobilisée.

Grâce à l'engagement des élus, des agents, des bénévoles, une action solidaire a été mise en place, conjointement avec le CCAS.

Je tiens aussi au-delà de ces épisodes, à remercier toutes les personnes qui tout au long de l'année contribuent à l'action collective de la commune.

Parce qu'une commune se construit avec ses habitants, notre engagement d'agir collectivement dans le respect de chacun garde toujours pour priorité l'intérêt de Plerguer. C'est avec un réel plaisir que nous vous présentons votre bulletin municipal dans cette nouvelle édition.

Tout a été mis en œuvre pour vous informer sur la vie de notre commune.

Nous espérons que ce nouveau bulletin vous sera utile et agréable à lire et vous permettra de suivre l'actualité communale ainsi que les actions engagées au service de tous.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie pour votre confiance.

Le Maire, Philippe LE ROLLAND



Votre nouveau Conseil municipal AU SERVICE DE PLERGUER



À la suite des élections municipales et de l'installation du nouveau Conseil municipal le 21 mars 2026, une nouvelle équipe d'élus est désormais en place pour accompagner les projets de la commune et répondre aux attentes des habitants.

Afin de faciliter le travail municipal et de suivre au plus près les différents dossiers, le Maire a confié des délégations à ses adjoints et à deux conseillères municipales déléguées. Six commissions communales ont également été créées. Elles rassemblent des élus de la majorité et de la minorité afin de travailler ensemble sur les grands sujets de la vie communale.

Les adjoints au Maire

Sylvie ALAIN - 1^{er} adjointe

En charge de l'éducation et des familles : restauration scolaire, enfance, ALSH, inclusion et handicap, ainsi que la culture.

Jean-Pierre CARON - 2^e adjoint

Responsable de la voirie, des bâtiments communaux, des équipements sportifs, de la sécurité, de l'incendie, de l'éclairage public, de l'accessibilité des ERP, de l'eau, de l'assainissement et des associations.

Jessica CANTAREL - 3^e adjointe

En charge de la vie de quartier, de la communication, de la jeunesse (Espace Jeunes), de l'animation citoyenne et sportive, ainsi que du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Samuel PAPAIL - 4^e adjoint

Responsable des finances, du budget, des emprunts, des subventions de la fiscalité, du développement économique, de l'attractivité du territoire (commerces et artisanat) et de l'administration générale.

Chantal CORBEAU - 5^e adjointe

En charge des affaires sociales, du CCAS, de l'habitat, des personnes âgées, de la santé, de la petite enfance et de l'agriculture.

Pierre ABIVEN - 6^e adjoint

Responsable de l'urbanisme, du développement durable, de l'environnement, des déchets, de l'énergie, du cimetière, des espaces verts et du renouvellement urbain.

Les conseillères municipales déléguées

Stéphanie D'ANCONA est déléguée à la communication.

Solange ROUBY est déléguée aux finances.

Les commissions municipales

Pour préparer les projets et étudier les dossiers avant leur présentation au Conseil municipal, six commissions ont été mises en place :

- Éducation, familles, enfance et culture ;
- Voirie, bâtiments, sports et cadre de vie ;
- Vie de quartier, communication, jeunesse et animation ;
- Finances, budget et développement économique ;
- Affaires sociales, santé, habitat et agriculture ;
- Urbanisme, environnement, développement durable et espaces verts.

Chaque commission est présidée par l'adjoint en charge de son domaine et rassemble des élus de la majorité comme de la minorité, afin de contribuer à la réflexion et au suivi des projets de la commune.

Une équipe au service des Plerguerois

L'ensemble des élus du Conseil municipal s'engage à travailler avec écoute, proximité et esprit de dialogue pour accompagner le développement de Plerguer et améliorer le quotidien de ses habitants.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs missions au service de notre commune.

Retrouvez le compte rendu des Conseils Municipaux sur le site de la Mairie.

VOS ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Philippe LE ROLLAND
Maire



Sylvie ALAIN
1^{re} Adjointe
Commission Éducation
et familles



Jean-Pierre CARON
2^e adjoint
Commission Voirie,
bâtiments, sports



Jessica CANTAREL
3^e adjointe
Commission
Communication, jeunesse



Samuel PAPAIL
4^e adjoint
Commission Finances,
budget, Emprunts



Chantal CORBEAU
5^e adjointe
Commission Affaires
sociales, CCAS, habitat



Pierre ABIVEN
6^e adjoint
Commission Urbanisme
et développement



Solange ROUBY
déléguée aux finances
Commission
Communication, jeunesse
Commission Finances,
budget, Emprunts
Commission Affaires
sociales, CCAS, habitat



Jacques GROSPAUD
Commission Voirie,
bâtiments, sports
Commission Finances,
budget, Emprunts



Isabelle GOUÉDART
Commission
Communication, jeunesse



Jean-Baptiste LESOUÉF
Commission
Urbanisme et développement



Sandra ANTIGNY GOULM
Commission Finances,
budget, Emprunts
Commission Affaires
sociales, CCAS, habitat



Yohan QUELLIER
Commission Urbanisme
et développement



Stéphanie D'ANCONA
déléguée à la communication
Commission Voirie,
bâtiments, sports
Commission
Communication, jeunesse



Nicolas LOEILLET
Commission Urbanisme
et développement



Virginie ROMÉ
Commission Éducation
et familles
Commission Affaires
sociales, CCAS, habitat



Arnaud GRANGER
Commission
Communication, jeunesse



Josiane PIERROT
Commission Éducation
et familles
Commission
Communication, jeunesse

VOS ÉLUS DE LA MINORITÉ



Karine NORRIS OLLIVIER
Commission Voirie,
bâtiments, sports
Commission Urbanisme
et développement



Yannick AUBRY
Commission Voirie,
bâtiments, sports
Commission Finances,
budget, Emprunts
Commission
Urbanisme et développement



Angélique RESTOUX
Commission Éducation
et familles
Commission
Communication, jeunesse
Commission Affaires
sociales, CCAS, habitat



François-Régis DÉHÉRY
Commission
Communication, jeunesse
Commission Voirie,
bâtiments, sports
Commission Urbanisme
et développement



Séverine HERVÉ
Commission Éducation
et familles
Commission
Communication, jeunesse
Commission Affaires
sociales, CCAS, habitat

Contenu des commissions municipales

Éducation et familles, Restauration scolaire, Enfance, ALSH, Inclusion et Handicap, Culture

Voirie, bâtiments, sports(équipements), Sécurité, Incendie, Eclairage public, Accessibilité des ERP, Déchets, l'Eau, l'Assainissement et Associations

Communication, Jeunesse (EJ), Animation citoyenne et sportive, Animation CME et CMJ

Finances, budget, Emprunts, Subventions, Fiscalité, Développement économique et attractivité du territoire, Administration générale

Affaires sociales, CCAS, habitat, Personnes âgées, Santé, Petite enfance et Agriculture

Urbanisme et développement durable et environnement, Energie, Cimetière, Aménagement et gestion des espaces verts, Renouvellement urbain.

Le budget

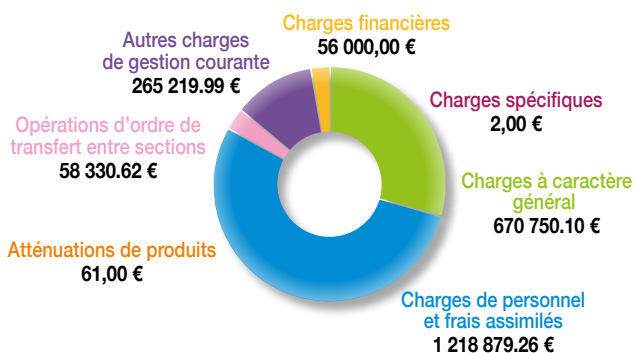


COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2025

Samuel PAPAIL, adjoint aux finances et Solange ROUBY, conseillère déléguée aux finances, ont présenté au conseil municipal les résultats des comptes administratifs 2025 de la commune. Le budget de fonctionnement fait apparaître **un excédent de 609 045.42 €**, résultant de 2 878 288.39 € de recettes pour 2 269 242.97 € de dépenses.

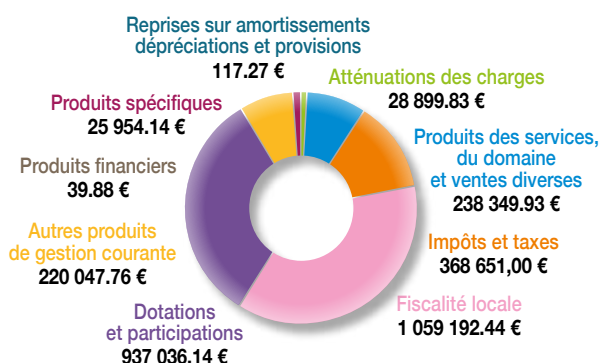
Dépenses de Fonctionnement 2025

Dépenses de fonctionnement BP 2025	Réalisé 2025
Charges à caractère général	670 750.10 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 218 879.26 €
Atténuations de produits	61.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 330.62 €
Autres charges de gestion courante	265 219.99 €
Charges financières	56 000.00 €
Charges spécifiques	2.00 €
Total Général Dépenses de Fonctionnement	2 269 242.97 €



Recettes de Fonctionnement BP 2025

Recettes de fonctionnement BP 2025	Réalisé 2025
Atténuations de charges	28 899.83 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	238 349.93 €
Impôts et taxes	368 651.00 €
Fiscalité locale	1 059 192.44 €
Dotations et participations	937 036.14 €
Autres produits de gestion courante	220 047.76 €
Produits financiers	39.88 €
Produits spécifiques	25 954.14 €
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	117.27 €
Total Général Recettes de Fonctionnement	2 878 288.39 €



En section d'investissement, la commune enregistre un excédent de **388 189.32 €**. Les dépenses s'élèvent à 561 701.02 €, tandis que les recettes atteignent 1 174 618.69 € après prise en compte du déficit antérieur reporté de **224 728.35 €**.

Ce résultat s'explique de la manière suivante :

- Recettes : 1 174 618.69 €,
- Dépenses : 561 701.02 €,
- Excédent de l'exercice : 612 917.67 €,
- Déficit antérieur reporté : 224 728.35 €,
- Résultat de clôture : 388 189.32 €,

Il a été notamment réalisé :

- La réalisation d'emprunts et de frais d'études pour 284 115.18 €,
- La continuité des travaux de rénovation de l'école des Badious pour 128 258.55 €,
- L'acquisition d'un véhicule au service technique pour 14 595.52 €,

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (en €) RÉALISÉES EN 2025

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Emprunts et dettes assimilées	220 785.18 €	Opérations d'ordre transf.	58 330.62 €
Immobilisations incorporelles	50 310.00 €	Dotations, fonds divers	837 379.57 €
Subventions d'équipements	13 020.00 €	Ecole des badious	269 108.50 €
Opérations voirie	1 726.07 €	Salle de sport	9 800.00 €
Matériels	16 790.59 €	TOTAL	1 174 618.69 €
Bâtiments communaux rénovation	8 168.20 €		
Eclairage public	1 449.60 €		
Ecole des Badious	128 258.55 €		
Abris Bus	4 560.00 €		
Ilôt des écoliers	1 229.39 €		
Défense incendie	2 516.40 €		
Démolition Vestiaires/Modulaire	59 622.33 €		
Véhicule service technique	14 595.52 €		
Salle de sport	2 160.00 €		
WC public	8 111.86 €		
Informatique Mairie	9 788.33 €		
Robot tondeuse terrain de foot	14 229.00 €		
Installations générales	4 380.00 €		
TOTAL	561 701.02 €		



BUDGET PRIMITIF 2026 :

Le début de mandat marque une nouvelle étape pour notre commune, placée sous le signe de l'action, de l'engagement et de l'ambition collective. Dans un contexte exigeant, nous avons fait le choix d'avancer avec responsabilité et détermination. Notre priorité est claire : préserver la qualité de vie des habitants tout en préparant l'avenir avec des projets utiles, concrets et durables.

Taxes locales 2026 : pas d'augmentation de la part communale. Les taux sont maintenus, à savoir 38,83% pour le foncier bâti, 47.20% pour le foncier non-bâti et 15.10% pour la taxe d'habitation qui s'applique aux résidences secondaires.

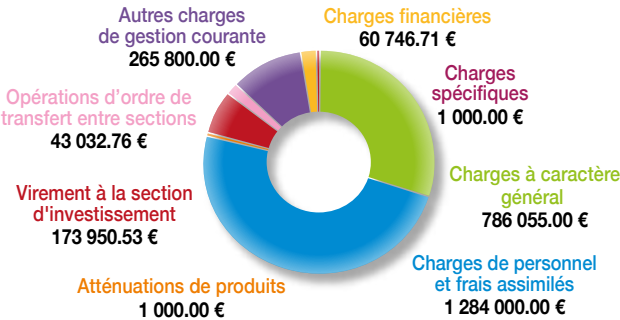
Le conseil municipal a adopté le budget primitif 2026, qui s'établit à :

- 2 615 585.00 € en section de fonctionnement,
- 1 359 133.85 € en recettes d'investissement,
- 1 108 726.21 € en dépenses d'investissement.



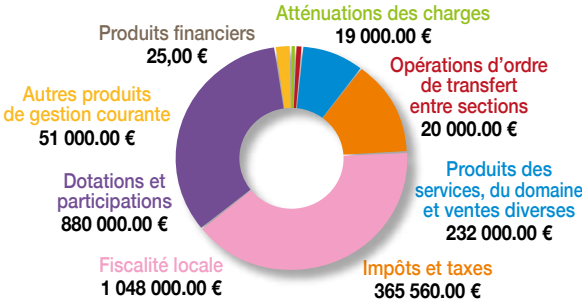
Dépenses de fonctionnement BP 2026

Dépenses de fonctionnement BP 2026	Prévu 2026
Charges à caractère général	786 055.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 284 000.00 €
Atténuations de produits	1 000.00 €
Virement à la section d'investissement	173 950.53 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 032.76 €
Autres charges de gestion courante	265 800.00 €
Charges financières	60 746.71 €
Charges spécifiques	1 000.00 €
Total général Dépenses de fonctionnement	2 615 585.00 €



Recettes de fonctionnement BP 2026

Recettes de fonctionnement BP 2026	Prévu 2026
Atténuations de charges	19 000.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000.00 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	232 000.00 €
Impôts et taxes	365 560.00 €
Fiscalité locale	1 048 000.00 €
Dotations et participations	880 000.00 €
Autres produits de gestion courante	51 000.00 €
Produits financiers	25.00 €
Total général Recettes de fonctionnement	2 615 585.00 €



PRIORITÉS, PROJETS ET NOUVEAU CAP

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 était de 609 045.42 € et il a été mobilisé pour soutenir les projets à venir et renforcer notre capacité d'investissement. De même, il a été effectué le report de l'excédent d'investissement 2025 d'un montant de 388 189.32 €.

Depuis le début du mandat, nous avons souhaité établir un état des lieux précis des besoins de la commune et des attentes des habitants. Cette démarche nous permet aujourd'hui de définir des priorités concrètes et utiles au quotidien.

La municipalité entend poursuivre le travail engagé, en étudiant avec attention les différents enjeux liés à ces projets structurants pour la commune, notamment :

- La poursuite de l'opération de l'ilot des écoliers,
- Le pumptrack,
- Plan d'aménagement anti-canicule,
- Amélioration de l'espace restauration du centre de loisirs,
- Rénovation des bâtiments communaux et réfection des services techniques,
- Aménagement d'espaces verts et mobiliers extérieurs,
- Une attention est portée également sur la voirie et la sécurité.
- La salle de sport.

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (en €) PRÉVUES EN 2026

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Opérations d'ordre transf.	23 000.00 €	résultat reporté	388 189.32 €
Emprunts et dettes assimilées	226 500.00 €	Virt section de fonctionnement	173 950.53 €
Subventions d'équipements	13 100.00 €	Opérations d'ordre de transfert	43 032.76 €
Opérations voirie	20 273.93 €	Dotations, fonds divers	669 045.42 €
Matériels	27 209.41 €	Pumptrack	84 915.82 €
Bâtiments communaux rénovation	80 000.00 €	TOTAL	1 359 133.85 €
Eclairage public	38 550.40 €		
Aménag. espaces ludiques jeux ext.	50 000.00 €		
Plantations	20 000.00 €		
Ecole des Badiou	101 741.45 €		
Service technique - Aménagement	100 000.00 €		
Eau potable	11 800.00 €		
Pumptrack	120 000.00 €		
Ilot des écoliers	59 820.61 €		
Défense incendie	28 983.60 €		
Centre de loisirs aménagement	100 000.00 €		
Vestiaire Foot	5 217.67 €		
Horloge église	9 000.00 €		
Salle de sport	11 480.00 €		
WC Public	51 888.14 €		
Informatique Mairie	10 161.00 €		
TOTAL	1 108 726.21 €		





Urbanisme LES BONS RÉFLEXES AVANT DE DÉMARRER VOS TRAVAUX

Que vous envisagiez de construire, d'agrandir votre habitation, de réaliser une annexe, de modifier une façade, d'installer une clôture ou d'entreprendre tout autre projet, il est important de vérifier au préalable les règles d'urbanisme applicables.

Depuis 2022, la commune de Plerguer est dotée d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document de référence fixe les règles d'aménagement du territoire communal. Il organise le développement de la commune, définit les différents secteurs et encadre les projets de construction ou de transformation afin de préserver la qualité du cadre de vie. Le PLU s'impose à tous : particuliers, professionnels, entreprises et administrations. Il constitue également la base de l'instruction des autorisations d'urbanisme, telles que les permis

de construire, permis d'aménager, permis de démolir ou encore les déclarations préalables de travaux.

Avant de concevoir votre projet, il est recommandé de consulter le PLU, disponible dans son intégralité sur le site internet de la commune : www.plerguer.fr. Vous pourrez tout d'abord identifier la zone dans laquelle se situe votre terrain grâce au plan de zonage, puis consulter le règlement correspondant afin de connaître les dispositions applicables à votre projet.

Les règles d'urbanisme peuvent varier d'un secteur à l'autre. Une vérification en amont permet souvent d'éviter des modifications de projet, des délais supplémentaires ou un refus d'autorisation.

Les services de la mairie restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches, répondre à vos interrogations et vous orienter vers les formalités adaptées à votre situation.

Une fois votre projet abouti, il conviendra de déposer en mairie la demande d'autorisation d'urbanisme correspondante, qui sera instruite par les services de Saint-Malo Agglomération, conformément aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme.



Travaux

UN NOUVEL ÉCRAN D'INFORMATION POUR MIEUX COMMUNIQUER

Depuis le 19 mai 2026, la commune de Plerguer s'est dotée d'un nouveau panneau d'affichage dynamique installé à côté de la Mairie en plein centre bourg. Cet équipement moderne remplace l'ancien dispositif et offre de nombreuses possibilités pour améliorer l'information des habitants.

Grâce à son écran couleur haute définition, il permet désormais de diffuser des affiches, photographies, visuels d'événements, informations municipales, associatives ou encore messages de prévention de manière plus attractive et plus lisible. Les contenus peuvent être programmés et mis à jour à distance en temps réel, offrant ainsi une grande réactivité dans la communication communale.

Ce nouvel équipement, fourni par la **société Charvet Digital Media**, spécialiste français de l'affichage numérique pour les collectivités, s'inscrit dans une démarche de modernisation de nos outils de communication. L'entreprise conçoit et fabrique depuis plus de 45 ans des solutions d'information destinées aux communes et collectivités locales.

Le choix de location longue durée permet à la commune de bénéficier d'un matériel toujours performant, entretenu et régulièrement renouvelé afin de suivre les évolutions technologiques, tout en maîtrisant les coûts d'investissement.

Avec ce nouvel écran, la municipalité poursuit son objectif de diffuser une information claire, moderne et accessible au plus grand nombre.

Réhabilitation de l'îlot « Passage des Écoliers » LE PROJET AVANCE



La réhabilitation de l'îlot « Passage des Écoliers » franchit une nouvelle étape. Ce projet, engagé par la commune avec le soutien de l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB), s'inscrit dans une démarche de requalification du centre-bourg.

Sollicité par la commune dès **2020**, l'EPFB accompagne cette opération foncière. Une convention opérationnelle a été signée en **2023**, permettant l'acquisition progressive des différentes parcelles entre **2024 et 2025**.

Les travaux ont débuté à la fin du mois d'avril **2026** par une phase de curage des bâtiments. Cette étape a consisté à retirer l'ensemble des matériaux et équipements présents dans les constructions. Tous les déchets ont été soigneusement triés sur place avant d'être acheminés vers des centres spécialisés de tri et de recyclage.

Une fois cette première phase achevée, les opérations de désamiantage ont pu être engagées dans le strict respect de la réglementation. Réalisées zone par zone, elles ont nécessité la mise en place de dispositifs de confinement, de sas d'accès et d'un traitement spécifique de l'air. Des contrôles et analyses ont été effectués tout au long du chantier afin de garantir la sécurité des intervenants et des riverains. Les matériaux contenant de l'amiante ont ensuite été évacués dans des emballages étanches vers des centres de traitement agréés.

À l'issue de ces interventions, les différents bâtiments ont été démolis. Seul le bâtiment de l'**ancienne auberge** est conservé et fera l'objet d'une réhabilitation dans le futur. Le **cyprès**, emblématique du site, a quant à lui été abattu à la fin du mois de juillet, cette intervention étant rendue nécessaire dans le cadre des travaux.

La remise en état du terrain devrait être achevée au cours du mois d'octobre **2026**. La prochaine étape consistera à définir, en partenariat

avec l'EPFB, le futur projet d'aménagement de cet îlot, qui contribuera à la poursuite de la revitalisation du centre-bourg.



AVANT



APRÈS

Sécurité aux abords de l'école REPLACEMENT DES BARRIÈRES DE SÉCURITÉ RUE DU MEZERAY



De nombreuses barrières de protection présentant d'importants signes de corrosion et de déformation plus ou moins importants nécessitaient de procéder à leur remplacement.

En effet, leur efficacité risquait d'être altérée du fait de l'état d'usure d'une grande partie de ces barrières.

Assurer la sécurité des élèves est une priorité absolue pour la municipalité. Dans un même ordre d'idées, des travaux de peinture routière sont en cours de réalisation. La signalisation joue un rôle essentiel dans la sécurité urbaine et plus particulièrement aux abords des secteurs scolaires. Une signalisation clairement visible tout comme un marquage routier de qualité, incitent les usagers à un comportement plus prudent, ce qui contribue à la sécurisation des déplacements des élèves, des parents, du personnel des écoles et des riverains.



Le devoir de mémoire UN HÉRITAGE À TRANSMETTRE

Les cérémonies du 8 Mai et du 14 Juillet occupent une place particulière dans la vie de notre commune. Bien plus que des rendez-vous inscrits au calendrier, elles sont des moments de recueillement, de reconnaissance et de transmission.

À travers elles, nous rendons **hommage** à toutes celles et tous ceux qui ont servi la France, à ceux qui se sont battus pour défendre nos libertés et à ceux qui ont consenti au sacrifice ultime. Leur courage, leur engagement et leur sens du devoir nous rappellent chaque année que la paix, la démocratie et la liberté ne sont jamais acquises.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des habitants qui ont participé à ces cérémonies. Votre présence, fidèle et respectueuse, témoigne de l'attachement des Plerguerois à notre histoire et aux valeurs qui nous rassemblent.

Nous adressons une pensée toute particulière aux plus jeunes : les membres du **Conseil Municipal des Enfants**, les élèves de l'**École publique des Badioux** et de l'**École Notre-Dame**, ainsi que les collégiens et lycéens présents. Leur participation est essentielle. En étant à nos côtés, ils deviennent les passeurs de cette mémoire collective et portent l'espoir que ces valeurs de liberté, de paix, de solidarité et de fraternité continueront de vivre à travers les générations futures.

Nos remerciements vont également aux anciens combattants, aux porte-drapeaux, aux pompiers aux associations, aux agents communaux, aux élus et à toutes les personnes qui contribuent, chaque année, à la réussite et à la dignité de ces cérémonies.

Le **devoir de mémoire** n'appartient pas seulement à notre passé. Il est une responsabilité collective tournée vers l'avenir. En nous souvenant ensemble et en transmettant cette histoire aux plus jeunes, nous faisons vivre les valeurs qui fondent notre République et renforcent les liens qui unissent notre commune.

DES VISITES INSTITUTIONNELLES À L'ÉCOUTE DE NOTRE COMMUNE

À u printemps 2026, la municipalité de Plerguer a eu le plaisir d'accueillir des personnalités engagées au service des collectivités et des territoires : M^{me} Françoise Gatel, Ministre de l'aménagement du Territoire et de la Décentralisation de France, le 17 avril, puis M^{me} Sylvie Robert, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, le 23 avril.

Ces rencontres ont permis aux élus municipaux d'échanger sur les réalités du territoire, les attentes des habitants et les enjeux auxquels sont confrontées les communes rurales aujourd'hui. Elles ont également été l'occasion de mettre

en lumière les nombreux atouts de Plerguer : son dynamisme associatif, son cadre de vie attractif, la qualité de ses services et l'engagement de ses habitants. Au-delà des dossiers communaux évoqués lors de ces échanges, ces visites témoignent de l'intérêt porté à notre commune et de l'importance du dialogue entre les élus locaux et les représentants de l'État et du Parlement. La municipalité remercie chaleureusement M^{me} Françoise Gatel et M^{me} Sylvie Robert pour leur écoute, leur disponibilité et la qualité des échanges partagés à Plerguer.

Rencontre avec M^{me} la Ministre Françoise Gatel



Rencontre avec M^{me} la Sénatrice Sylvie Robert



Du côté des élus, il manque sur la photo : Isabelle Gouédart

Les élus du Conseil Municipal des enfants



PLERGUER CRÉE SON CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

donner la parole
aux nouvelles
générations

En septembre 2026, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sera mis en place, à la suite d'un Conseil Municipal des Enfants. La municipalité souhaite aujourd'hui élargir cette démarche afin d'impliquer davantage les jeunes de la commune dans la vie locale.

Les élus du Conseil Municipal des enfants et du Conseil Municipal se trouvent, de gauche à droite :

Devant, le CME : Kris RIARD, Sanaé PETIT, Eden COLIN, Gabriel COROLLER, Simon LUCAS, Léa REGUILLET, Léo ORTIZ-ERUSSARD, Loris MARTIN GAILLET, Manolo QUELLIER, Agathe PAPAIL (absents sur la photo : Juliette CLAUX, Béril PIGEON COLLIN, Shaina GLIN)

En arrière, les élus : Jessica CANTAREL, Josiane PIERROT, Solange ROUBY, Chantal CORBEAU, Stéphanie D'ANCONA, Samuel PAPAIL, Pierre ABIVEN, Jean-Pierre CARON, Virginie ROMÉ, Yohan QUELLIER, Sylvie ALAIN.

ouvert aux jeunes **âgés de 9 à 17 ans**, ce nouveau conseil permettra aux participants de découvrir le fonctionnement d'une collectivité, d'exprimer leurs idées, de participer à des projets et de s'investir dans des actions au service de la commune et de ses habitants.

Le Conseil Municipal des Jeunes est avant tout un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Il permet aux jeunes de développer leur sens des responsabilités, d'échanger, de travailler en équipe et de comprendre concrètement le rôle des élus et les enjeux de la vie municipale.

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes



Il manque sur la photo : Yann Corbeau et Jérémie Robidou.

Les élus du CMJ de 1996 se trouvent, de gauche à droite :

Manuella BLIN, Emeline DUBOC, Mélanie PENGUEN, Sandrine PENGUEN, Solène ROBINAULT, Laurent AUBAUX, Adeline BRINDEJONC, Charlotte LE MOAL, Emilie LE MOAL, Benoît LOUVEL, Yves Marie THOMAS, Benjamin CORBEAU, Samuel PAPAIL, Pascal RUELLAN, Julien SAMSON, Rozenn TIERCELIN.

La loi « Egalité et citoyenneté » du 27 janvier 2017, encourage les collectivités à mettre en place cette instance, avec notamment pour enjeu de réduire l'abstentionnisme élevé chez les jeunes et, les impliquer en leur donnant toutes les connaissances et les outils au bon fonctionnement d'un conseil municipal.

Une expérience qui peut faire
naître des vocations.

La création de ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes fait écho à une initiative déjà menée à Plerguer il y a plusieurs années. Le dernier Conseil Municipal des Jeunes remontait à **1996**, il y a tout juste 30 ans. Parmi ses membres figurait notamment **Samuel Papail**, aujourd'hui **adjoint aux finances de la commune**.

Cette première expérience a marqué son parcours et a contribué à éveiller son intérêt pour la citoyenneté et l'engagement local : « *Participer au Conseil Municipal des Jeunes m'a permis de découvrir la vie publique, de mieux comprendre le rôle d'une commune et m'a donné envie de m'investir par la suite* ».

Trente ans plus tard, cette nouvelle génération de jeunes Plerguerois aura à son tour l'occasion de prendre part à la vie de la commune et, pourquoi pas, de faire naître de nouvelles vocations.

Comment participer ?

Afin de présenter cette nouvelle instance au plus grand nombre, un flyer d'information a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

La municipalité a été également présente lors du **Forum des associations du 4 septembre 2026** pour répondre aux questions des jeunes et de leurs familles.

Les jeunes intéressés peuvent se rapprocher de la **mairie de Plerguer** pour obtenir des informations et effectuer leur inscription.

Les jeunes sont les citoyens d'aujourd'hui et les acteurs de demain.





Cérémonie du Jumelage 2026



Présidentes des comités et Maire de Lette

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DES 2 ÉCOLES

Cette fin d'année scolaire, les élèves de CM2 ont été reçus par les élus, salle de la Citoyenneté Bertrand Robidou, afin de leur remettre un dictionnaire illustré dont ils auront un usage régulier dans la poursuite de leur scolarité.

La municipalité a choisi de faire évoluer cette formule en attribuant un dictionnaire dès les apprentissages de la lecture acquis, dès le cycle 2, pour le prochain début d'année scolaire.

C'est une volonté de s'accorder avec les enseignants d'habituer les élèves à utiliser très tôt un dictionnaire, afin de faciliter la recherche des mots et d'en étudier le sens, tout en travaillant l'orthographe.

Cette réception a aussi été l'occasion d'échanger sur le rôle de la municipalité qui accompagne les enfants scolarisés dans notre commune et, de leur faire part de la constitution d'un Conseil Municipal des Jeunes.

JUMELAGE PLERGUER - LETTE

Pendant le week-end de l'Ascension, une délégation de 53 habitants, largement représentée par le Club de Foot, s'est déplacée afin de participer aux visites et festivités organisées par le comité de jumelage de Lette.

Ce temps de partage et d'échanges a permis de réaffirmer le soutien de la nouvelle municipalité au jumelage entre Lette et Plerguer.

Lors d'une réception, le dimanche matin 17 mai, ce fut l'occasion de prendre la mesure de cette belle amitié franco-allemande avec Eliza DIEKMANN, bourgmestre de Coesfeld-Lette, successeur de M. Heinz OHMANN qui reste un soutien inconditionnel de ce jumelage depuis de nombreuses années, ainsi que Bernhard KESTERMANN, maire délégué de la ville de Lette.

Les élus français et allemands s'accordent à ce que tout ce qui est organisé par les 2 présidentes Patricia ROTERS et Petra NEUVEL, permette de poursuivre cet élan de partage qui augure encore une longue existence pour ce jumelage, de presque 60 ans ! De toute évidence, dans le contexte international actuel, les élus français et allemands ont souligné toute la pertinence à conserver ces liens entre nos 2 villes, en créant de nouvelles amitiés, via les écoles avec un programme ERASMUS sur lequel le comité français accompagne les enseignants de l'école des Badiours.

CÉRÉMONIE DES NAISSANCES 2025-2026

Le samedi matin 20 juin, la municipalité avait le plaisir d'accueillir les familles des enfants nés entre la Fête des Mères 2025 et 2026, à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des naissances.

Durant cette période, notre commune a eu la joie d'enregistrer 26 naissances. Treize familles ont répondu présentes à cette rencontre conviviale, organisée pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux petits Plerguerois et Plergueroises.

À cette occasion, chaque enfant s'est vu remettre un cadeau spécialement choisi en fonction de son âge. Nous remercions chaleureusement Chrystèle, du magasin « Vivement Mercredi », pour le soin et l'attention apportés à la sélection de ces présents.

La municipalité remercie l'ensemble des familles pour ce moment de partage et adresse tous ses vœux de bonheur aux jeunes enfants de notre commune.



Cérémonie des naissances 2026



Char à voile



Karaoke



Laser Game

ESPACE JEUNES



Espace Jeunes est une structure municipale ouverte aux jeunes âgés de 11 à 17 ans inclus qui offre un accueil libre ainsi que de nombreuses activités et sorties.

Avec l'aide de l'équipe d'animation, cette structure, lieu de dialogue et d'accès à l'autonomie, est destinée à mettre en place des projets répondant aux besoins et aux attentes des jeunes habitant notre commune.

C'est aussi un espace où les jeunes peuvent se rencontrer, échanger, participer aux différents ateliers, sorties et activités proposés.

L'accueil a lieu le mercredi et le vendredi durant la période scolaire, et également pendant les vacances (programme spécifique sur ces périodes).

L'objectif principal de cette structure est d'amener les jeunes à devenir acteurs de leurs loisirs et de leurs projets.

On y trouve :

- Du matériel pour les loisirs, table de ping pong,
- Un local équipé d'un baby-foot, d'un billard, jeux de fléchettes électroniques,
- Multimédia (Playstation 4), visionnage de film - musique,
- Des jeux de société, jeux pour les activités de plein air...

Actuellement, 89 ados de la commune sont inscrits à l'espace jeunes !

Les mercredis et vendredis (hors vacances scolaires) :

L'espace jeunes situé à la Cerisaie, est ouvert en semaine, le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 17 h à 20 h.

Vacances scolaires :

Voir les programmes pour chaque période.

Modalités :

L'espace jeunes est ouvert aux enfants âgés de 11 ans (entrée en 6^{ème}) à 17 ans. Dossier d'inscription obligatoire à retirer en mairie.

Les dossiers pour l'année 2026/2027 sont disponibles en mairie.

1^{er} semestre :

Vacances d'hiver 2026 :

Durant les vacances d'hiver, les activités indoor ont été privilégiées...

Notre priorité est d'apporter de la diversité et quelques touches de nouveautés dans notre programme.

Les jeunes ont bénéficié de sorties auxquelles ils sont très attachés en cette période : la patinoire de Rennes, laser game et au Prison Island de Rennes.

Une sortie à Cap Multisport a eu lieu, les jeunes ont pu reproduire les épreuves de Koh Lanta dont la fameuse épreuve des « poteaux ».

Une sortie au Cinéma de Dol De Bretagne : « Le Marsupilami ».

Sur place, des activités comme les quiz, la soirée loto ou karaoké, le blind test connaissent toujours autant de succès.

L'objectif prioritaire est de maintenir un panel d'activités qui puisse répondre à tous les jeunes inscrits et que chacun y trouve son compte !

Vacances de printemps :

Avec l'arrivée des beaux jours, les sorties extérieures font leurs apparitions.

Les jeunes se sont rendus sur les parcours accrobranches de Fort St Père. Il y a eu également une sortie au centre de chars à voile de Cherruix.

Sur place, à l'Espace Jeunes, les jeunes ont pu bénéficier de 3 activités avec un prestataire, du laser run, archery tag et le jeu de Sumo.

D'autres activités se sont déroulées sur cette période, pétanque/palets à l'espace jeunes, jeu 100% logique, thèque au stade, soirée karaoké, Just dance...

Autres :

Les jeunes toujours concernés. L'espace jeunes continue d'être présent aux différentes cérémonies commémoratives, 8 mai, 14 juillet.

Projets à venir en 2026

Une nouvelle sortie au Mémorial de Caen ainsi que sur les différents sites (plages du débarquement, cimetière américain et allemand) est programmée fin d'année 2026.

Les grandes lignes de ce dernier programme d'été : sortie au golf du Tronchet, paint ball, Cobac Parc, Ange Michel, bouée tractée, soirée barbecue, jeu d'orientation, sortie Fort Boyard, rando en kayak et paddle sur la Rance...

Pour + d'infos

Veuillez contacter Sandy au 02.99.88.33.55 ou 06.27.35.80.08



La sécheresse

UN DÉFI POUR NOTRE TERRITOIRE, L'EAU EST L'AFFAIRE DE TOUS

Chaque été, les épisodes de sécheresse deviennent plus fréquents et plus intenses. Si les paysages jaunissent et que les cours d'eau baissent, les conséquences vont bien au-delà de ce que l'on peut voir. La ressource en eau, indispensable à notre quotidien, devient plus fragile.

Notre commune a la chance de se situer au cœur du Pays de Saint-Malo, à proximité de l'usine de production d'eau potable qui alimente une grande partie du territoire. Cette situation privilégiée nous rappelle aussi une responsabilité collective : préserver cette ressource précieuse afin qu'elle reste disponible pour tous, aujourd'hui comme demain.

Une ressource qui n'est pas inépuisable

Contrairement aux idées reçues, l'eau potable ne se renouvelle pas instantanément. Elle dépend des pluies de l'automne et de l'hiver qui rechargent les nappes phréatiques et les réserves. Lorsque ces précipitations sont insuffisantes, les réserves diminuent et les périodes de sécheresse peuvent rapidement entraîner des restrictions d'usage.

Le changement climatique accentue ce phénomène avec des étés plus chauds et donc une évaporation plus importante.

Chaque geste compte

Réduire sa consommation d'eau ne demande pas forcément de grands changements. Quelques habitudes simples permettent de préserver plusieurs centaines de litres d'eau chaque semaine :

- réparer rapidement les fuites d'eau ;
- privilégier une douche courte plutôt qu'un bain ;
- faire fonctionner le lave-linge et le lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins ;
- installer des équipements économes en eau sur les robinets et les chasses d'eau (disponible gratuitement en mairie) ;
- récupérer l'eau de pluie pour arroser le jardin ou nettoyer les extérieurs ;
- arroser de préférence tôt le matin ou en soirée afin de limiter l'évaporation.

Ces gestes, répétés par chacun, représentent une économie importante à l'échelle de tout le territoire.

La préservation de l'eau est un engagement collectif.

Comprendre les niveaux d'alerte

En période de sécheresse, les autorités peuvent mettre en place différents niveaux de vigilance. Selon la situation, certaines activités peuvent être limitées voire interdites : arrosage des jardins, remplissage des piscines, lavage des véhicules ou irrigation des cultures.

Ces mesures ont pour objectif de garantir l'alimentation en eau potable et de préserver les milieux naturels.

Préserver aujourd'hui pour demain

L'eau est une richesse commune et un bien essentiel qui nous rappelle que cette ressource, bien que disponible au robinet, nécessite un traitement, des infrastructures performantes et une gestion rigoureuse.

En adoptant des gestes simples au quotidien, chacun participe à la préservation de cette ressource indispensable. Ensemble, faisons de l'économie d'eau un réflexe durable afin de protéger notre territoire et de garantir une eau de qualité pour les générations futures.



ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES POUR NOUS PROTÉGER

es épisodes de fortes chaleurs deviennent de plus en plus fréquents et peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé, notamment pour les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes souffrant de maladies chroniques ou exerçant une activité physique en extérieur.

Alors que notre commune est également placée en **alerte sécheresse renforcée**, chacun est invité à adopter des gestes simples pour se protéger de la chaleur tout en continuant à économiser l'eau.

Les bons réflexes à adopter

• Boire régulièrement de l'eau

N'attendez pas d'avoir soif pour vous hydrater. Buvez tout au long de la journée, en privilégiant l'eau. Évitez les boissons alcoolisées qui favorisent la déshydratation.

• Conserver la fraîcheur dans son logement

- Fermez les volets, rideaux et fenêtres durant les heures les plus chaudes.
- Aérez tôt le matin ou tard le soir lorsque les températures baissent.

• Se rafraîchir plusieurs fois par jour

Passez un linge humide sur le visage, les bras ou la nuque, prenez une douche tiède ou utilisez un brumisateur. Un ventilateur peut apporter un confort supplémentaire, notamment lorsqu'il est associé à un rafraîchissement du corps.

• Limiter les efforts physiques

Évitez les activités sportives ou les travaux pénibles entre 11 h et 18 h. Si vous devez sortir, privilégiez les zones ombragées et portez un chapeau ainsi que des vêtements légers et de couleur claire.

• Manger léger et équilibré

Privilégiez les fruits et légumes riches en eau (melon, pastèque, concombre, tomate...) afin de favoriser une bonne hydratation.

• Veiller sur les personnes les plus fragiles

Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, voisins ou connaissances isolées. Une simple visite ou un appel peut permettre de détecter rapidement une situation à risque.

Reconnaître les signes d'un coup de chaleur

Soyez vigilant si une personne présente :

- une température corporelle très élevée ;
- une fatigue inhabituelle ou un malaise ;
- des maux de tête importants ;
- des nausées ou vomissements ;
- une confusion, une somnolence ou une perte de connaissance.

En cas de malaise ou de suspicion de coup de chaleur, appelez immédiatement le 15.

Concilier protection et économies d'eau

Même en période de canicule, il reste possible de limiter sa consommation d'eau :

- privilégier une douche courte plutôt qu'un bain ;
- utiliser un gant ou un linge humide pour se rafraîchir lorsque cela suffit ;
- boire uniquement l'eau nécessaire à une bonne hydratation, sans gaspillage.

Ces gestes permettent de préserver sa santé tout en respectant les mesures liées à l'alerte sécheresse renforcée.

Canicule + sécheresse : deux vigilances complémentaires

La canicule met en danger la santé des personnes les plus fragiles, tandis que la sécheresse menace les ressources en eau. En adoptant les bons réflexes, chacun peut contribuer à se protéger et à préserver notre environnement.





Délégués des eaux de Beaufort

Syndicat Mixte LES EAUX DE BEAUFORT

Le Syndicat Mixte des EAUX DE BEAUFORT, chargé de l'alimentation en eau potable des habitants des 35 communes du Nord du département d'Ille-et-Vilaine, a réuni ses élus le mercredi 20 mai 2026 à la salle de PLERGUER dans le cadre de l'installation du nouveau comité syndical.

Ce syndicat est composé de 35 délégués titulaires et de 35 suppléants, correspondant aux nombres de communes représentées. Ainsi, chaque commune bénéficie de deux représentants de proximité, répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire, offrant aux habitants un interlocuteur à l'écoute, également ambassadeur de l'eau.

Les délégués représentants votre commune sont :

- Délégué titulaire : **Caron Jean-Pierre**
- Délégué suppléant : **Pierrot Josiane**

Ce comité a également été l'occasion de rappeler le rôle essentiel de l'eau dans notre quotidien. Indispensable à notre santé et à notre qualité de vie,

l'eau du robinet constitue une ressource précieuse qu'il est essentiel de préserver !



À travers ses actions de sensibilisation, ses outils pédagogiques et ses partenariats locaux, le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT accompagne la population dans la préservation de l'eau. Animations scolaires, expositions, conférences, campagnes sur les réseaux sociaux, porte-à-porte dans le cadre du dispositif ORSEC ou encore diffusion de supports d'information contribuent à développer une culture commune de l'eau et à encourager des pratiques plus sobres au quotidien.

L'équipe vous accueille dans ses locaux :

Les EAUX DE BEAUFORT
32 Rue de la Rouelle
35120 Dol-de-Bretagne

Contact

Tél. : 02 99 40 08 33

Email : contact@eaux-beaufort.fr

Animations, événements, conseils pratiques
et actualités : retrouvez l'ensemble de
leurs actions sur leurs réseaux sociaux !

Breizh Bocage PRÉSERVER ET DÉVELOPPER NOTRE BOCAGE

Le bocage est un élément essentiel de notre paysage. Les haies et les talus jouent un rôle majeur pour la biodiversité, la qualité de l'eau, la lutte contre l'érosion, le stockage du carbone, la protection des cultures et le bien-être des animaux. Ils constituent également une ressource économique grâce à la valorisation du bois.

Afin d'accompagner les exploitants agricoles, Saint-Malo Agglomération, à travers le programme Breizh Bocage, propose un accompagnement technique et financier pour :

- la gestion durable des haies existantes (plan de gestion, entretien raisonné, valorisation du bois, possibilité d'obtenir le Label Haie) ;
- la création de nouvelles haies et de talus, avec un reste à charge inférieur à 10 % du coût du projet, sous conditions d'éligibilité.

Les techniciens bocage accompagnent les agriculteurs à chaque étape : étude du projet, choix des essences, réalisation des travaux et suivi des plantations pendant quatre ans afin d'assurer leur bonne reprise.

Préserver et replanter les haies, c'est investir durablement pour notre environnement, notre agriculture et le cadre de vie de tous.

Vous êtes exploitant agricole et souhaitez en savoir plus ? Contactez le technicien Breizh Bocage de Saint-Malo Agglomération pour étudier gratuitement votre projet.

Contact

Tél. : 06.24.32.56.34 - **Tristan Diméglio**

Email : t.dimeglio@stmalo-agglomeration.fr

Tél. : 06.35.33.51.26 - **Romain Piette**

Recensement citoyen UN PASSAGE OBLIGATOIRE DÈS 16 ANS

Chaque jeune Français doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire. Cette démarche, simple mais obligatoire, permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et constitue une étape obligatoire pour de nombreuses démarches administratives.

Le recensement est notamment nécessaire pour :

- l'inscription aux examens et concours de l'État (baccalauréat, permis de conduire, etc.) ;
- l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans (sous réserve des conditions légales) ;
- la participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

Comment effectuer son recensement ?

Le recensement peut être réalisé :

- à la mairie du domicile ;
- en ligne sur le site service-public.fr.

Le jeune peut effectuer cette démarche seul à partir de 16 ans ou être accompagné de son représentant légal.

Les documents à fournir :

Lors du recensement, il convient de présenter :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) prouvant la nationalité française ;
- le livret de famille (ou un acte de naissance intégral).

Il est également important de fournir une adresse postale, une adresse électronique personnelle et un numéro de téléphone portable afin de recevoir les informations relatives à la JDC.

N'attendez pas ! Le respect de ce délai permet d'éviter tout retard dans les démarches administratives futures.



Le Trophée de la Route du Rhum a fait escale à Plerguer

Du 13 au 20 juillet 2026, la mairie de Plerguer a eu le privilège d'accueillir le Trophée de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe 2026, dans le cadre de sa tournée organisée par **Saint-Malo Agglomération**.

Pendant une semaine, les habitants ont pu découvrir de près ce trophée emblématique, symbole de l'une des plus grandes courses au large en solitaire. Cette exposition gratuite a permis aux petits comme aux grands de s'immerger dans l'univers de la Route du Rhum, course mythique qui fait rayonner le territoire malouin bien au-delà de nos frontières.

Cette étape à Plerguer s'inscrivait dans la volonté de Saint-Malo Agglomération de faire partager à l'ensemble des communes, l'histoire, les valeurs et l'esprit d'aventure qui caractérisent cette épreuve légendaire. Elle a également constitué une belle occasion de rappeler le lien fort qui unit notre territoire au monde maritime.

La municipalité remercie Saint-Malo Agglomération pour cette initiative, qui a permis aux Plerguerois de profiter, le temps de quelques jours, d'un symbole fort du patrimoine sportif et maritime de notre région.

Madame Francine Lemarié UN SIÈCLE DE VIE

En ce mois d'août 2026, nous avons eu le plaisir de rendre visite à Madame Francine Lemarié à l'occasion de son 100^e anniversaire.

Entourée de l'affection de sa fille Françoise, qui veille sur elle avec beaucoup d'attention, Madame Lemarié profite aujourd'hui d'un cadre de vie paisible, au cœur de la campagne. Au fil de notre échange, elle nous a fait revivre avec émotion les nombreux voyages qu'elle effectuait chaque année avec son mari, partageant de précieux souvenirs d'une vie riche en découvertes.



Toujours curieuse, souriante et heureuse d'échanger avec les autres, Madame Lemarié savoure aujourd'hui une pause estivale avant de retrouver, dès la rentrée, la dictée et les activités du Club des Badoliers. Des rendez-vous qu'elle apprécie particulièrement, tant ils sont l'occasion de partager, de rire et de cultiver ce lien si précieux avec les autres.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour ce magnifique centenaire et lui souhaitons de continuer à profiter de ces instants de bonheur entourée des siens. Un siècle de vie mérite notre admiration et notre plus profond respect.

Le marché de Plerguer s'agrandit

Le marché hebdomadaire de Plerguer continue d'évoluer et de proposer une offre diversifiée de produits locaux et de qualité.

Parmi les commerçants qui ont rejoint le marché ces derniers mois, **Jérémie TILLY**, de l'**Armement Notre-Dame du Verger**, est présent depuis le **19 novembre 2025**. Il propose chaque mercredi une vente directe de produits de la mer : poissons, coquilles Saint-Jacques, crustacés et autres spécialités issues de la pêche locale. Son arrivée est venue compléter l'offre alimentaire du marché et permet aux habitants d'accéder à des produits frais, en circuit court.

Depuis le **24 juin 2026**, le marché accueille également **Jérôme ALIX**, maraîcher installé à Roz-Landrieux. À la tête de sa micro-ferme, il cultive des légumes biologiques, locaux et de saison : salades, haricots verts, carottes, betteraves, courgettes, oignons nouveaux... Son étal évolue au fil des récoltes et témoigne de son engagement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement. La municipalité est heureuse de mettre à l'honneur ces deux professionnels qui contribuent au dynamisme du marché de Plerguer et à la valorisation des circuits courts. Leur présence renforce l'attractivité de ce rendez-vous hebdomadaire, apprécié des habitants comme des visiteurs.

Comme tous les autres producteurs locaux, retrouvez-les chaque mercredi matin sur le marché de Plerguer.

Rappel sur les dépôts sauvages aux abords des points de collecte de verre

Il est rappelé que tout dépôt de sacs, cartons et autres déchets au pied des collecteurs de verre est strictement interdit. Ce genre de comportement dégrade notre cadre de vie en nuisant à la propreté de la commune. Les collecteurs sont exclusivement destinés au dépôt des emballages en verre. Tout dépôt sauvage constitue une infraction et expose son auteur à des sanctions.

La municipalité compte sur le civisme et la responsabilité de chacun pour préserver l'environnement.





École Publique DES BADIOUS

3 belles années en maternelle !

Voire 4... pour les enfants et leurs parents

A la maternelle, les enfants passent trois ans (Petite Section, Moyenne Section et Grande Section) voire 4 (pour ceux qui entrent à l'école l'année de leurs 2 ans, et ils étaient 10 cette année). La scolarité est obligatoire à 3 ans mais dans certaines écoles qui ont de bonnes conditions pour le faire l'accueil, des enfants dès 2 ans est possible. C'est le cas à l'école publique de Plerguer, où une classe entière est réservée à l'accueil des tout petits qui font leurs premières découvertes du monde scolaire à leur rythme.

Chaque année en maternelle apporte avec sa spécificité de nouveaux apprentissages et de nouveaux moyens d'apprendre. Plus l'enfant grandit et plus les activités proposées exigeront de l'autonomie, de la patience, des savoirs. En grande section, dernière année avant le cours préparatoire, les élèves seront en effectif réduit (deux demi-classes au lieu d'une classe). Ainsi en petit groupe, ils auront une préparation à l'entrée dans la lecture et l'écriture grandement facilitée.

Dans chaque classe, l'enseignante est assistée par une ATSEM qui facilite également le passage de relai entre le temps scolaire et le périscolaire (garderie, cantine). Pour les enfants, cette permanence des personnes ressources est très importante et rassurante.

A la maternelle, les parents débutent leur rôle de

parents d'élèves. Ils sont fréquemment invités à participer aux activités en classe et en sortie. Ils peuvent ainsi s'investir dès le début dans la scolarité de leur enfant en contribuant à de la co-éducation avec l'école. Des rencontres, des rendez-vous, des collaborations avec les enseignantes ont lieu tout au long de l'année.

Enfin, la joie unanime des élèves, de leurs parents et de l'équipe éducative à l'issue du spectacle organisé cette année au cabaret Simone récompense cette belle confluence d'énergies !

CM1-CM2

Au cours de ce semestre, les classes de CM1-CM2 ont mené divers projets. Entre autres, tous les cycles 3 sont partis sur Rennes pour y passer la journée. Au programme : séance au Pla-



OBSERVATION DES ALGUES



SORTIE EN FORÊT



nétarium et jeu de piste dans le centre-ville.

Puis, les CM2 sont sortis à Maupertuis. Ils ont eu l'occasion de mener des expériences avec les élèves de terminale STL dans le cadre d'un projet mené sur différents temps.

Aussi, tous les CM1-CM2 ont bénéficié de séances avec un intervenant de Saint-Malo Agglomération, pour passer leur SRAV (Savoir Rouler à Vélo). Ils ont appris à manier et à vérifier leur vélo, à connaître le code de la route, à rouler en sécurité et en groupe. Pour concrétiser cet apprentissage, les classes se sont rendues au collège Paul Féval à Dol-de-Bretagne.

M^{me} NIVET et sa classe ont participé au Printemps des Poètes. Ils ont écrit des poèmes sur le thème « Liberté. Force vive. Déployée. ».

Enfin, les élèves de M^{me} ARANDA sont allés en forêt de Tressé en vélo pour conclure le projet « d'école dehors ».

Sortie en bord de Rance

Mardi 28 avril, les 2 classes de CP sont allées à Saint Suliac en sortie scolaire.

Nous avons passé la journée avec Patricia, une animatrice de la « maison de la Rance ».

Le matin, Patricia nous a montré des crabes, des crevettes, une éponge de mer, des algues, des patelles, des moules, des balanes, des gibules, des huîtres et une coquille Saint Jacques. On les a observés avec des loupes. On a dessiné sur une fiche une de nos observations.

Ensuite, on a joué à deviner ce qu'il y avait de caché dans un sac.

Le midi, nous avons pique-niqué et après nous sommes partis à la pêche à pied. Nous avons trouvé des crabes, des vers de sable, des crevettes, des bigorneaux, des moules, des palourdes, des chitons, des pontes de nasse, des co-



ques, une anémone...

Avec du sel, on a pêché des couteaux.

A la fin de la journée, Patricia nous a montré une expérience pour expliquer un danger sur la plage : si un enfant s'enterre plus haut que le genou dans le sable, il risque d'être coincé.

C'était une très chouette journée !





École Privée NOTRE-DAME

Comme tous les ans, les élèves de CP, CE1 et CE2 sont allés apprendre à nager à la piscine Aqua Malo de Saint Jouan des Guérêts. Tous ont progressé et certains ont même été diplômés du Pass Nautique !

Le carnaval a encore été cette année un moment de joie, de rire et de danse ! Les élèves et les adultes adorent ce grand moment que nous vivons d'abord en classe puis tous ensemble. Les musiques endiablées envahissent la cour de l'école et tous les enfants dansent, font la farandole et rigolent ensemble ! Les déguisements sont colorés et réjouissent tout le monde ! Ensuite, le goûter vient clore cette journée : les familles préparent de délicieuses crêpes et chacun rentre chez soi !

A l'occasion de la fête de Pâques, le jour

du vendredi saint, tous les élèves de l'école sont allés s'émerveiller de la beauté de la nature au printemps avant de célébrer un temps de prière avec le Père Gérard au milieu des arbres. Des parents sont ensuite venus servir les élèves pour l'opération bol de riz organisée au profit de l'association ABCD (Afrique Benin Cancale Dol).

Toujours en recherche d'accompagner au mieux nos petits élèves, l'ensemble de l'équipe pédagogique est allé en stage d'observation dans les écoles du Danemark. ATSEM et enseignantes ont pu observer et interroger le personnel d'éducation de 5 écoles dans la communauté de communes de Thisted au nord ouest du Danemark. Un excellent moyen de revenir avec des idées communes et d'améliorer les pédagogies déjà en place, le vivre ensemble et l'organisation des classes et de l'école.

Avec Tatiana, c'est toujours une joie d'aller à la bibliothèque. Elle propose

toujours de superbes animations que les enfants apprécient. Cette année, ils ont pu résoudre des enquêtes, rencontrer un apiculteur qui leur a tout expliqué sur les abeilles et la fabrication du miel. Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont également répondu à un appel pour un projet d'écriture proposé par Mr Koné de l'association Calao. Tatiana a ensuite exposé leurs textes à la bibliothèque.

Nos grands élèves du CP au CM2 ont pu, comme l'an dernier, bénéficier de séances de basket avec Thibault du club de basket de Miniac Morvan. 6 séances pendant lesquelles ils ont appris à dribbler, à passer et à tirer et ils ont adoré ! Les élèves ont vécu de belles sorties pédagogiques. En lien avec le collège et accompagnés d'une classe de 3^{ème}, les élèves de CM sont allés sur les plages du débarquement en Normandie. Ils ont également visité le musée d'Utah Beach. Les élèves de maternelle, quant à eux sont allés à Cancale. Lors d'une sortie



en mer avec leur capitaine Gaël, ils ont pu observer les différents bateaux et la faune maritime. En cycle 2, les sorties ont permis de consolider les apprentissages sur le Moyen Age : en mai, ils sont allés en forêt de Brocéliande écouter des légendes et apprendre le métier de chevalier puis, en juin, ils ont visité le cathédraloscope de Dol de Bretagne et se sont glissés dans le rôle des bâtisseurs de cathédrales !

Les élèves profitent chaque jour des aménagements installés par les parents dans les classes et dans la cour. De nouveaux tracés permettent d'organiser la cour et une nouvelle aire de jeu a été installée. Les parents se sont aussi mobilisés pour protéger nos petits élèves des fortes chaleurs en installant des climatiseurs, des ventilateurs, des brumisateurs pour faire des zones d'ombre sur la cour et des brumisateurs sous les préaux.

La kermesse a été comme l'an dernier

un grand moment de danse, de joie et de jeux ! Elle a eu lieu le 28 juin, sous un ciel capricieux. Après un délicieux repas préparé par les parents, les enfants ont présenté un spectacle de qualité sur la pelouse du stade. Les applaudissements de leurs familles les ont bien encouragés. Puis chacun est allé se mesurer aux différents défis proposés dans les stands : parcours ninja, chamboule-tout, tir au but... Une belle journée qui s'est terminée par le tirage de la tombola qui a fait de nombreux gagnants heureux !

Les derniers jours de l'année sont toujours très intenses et chargés d'émotions. Nous avons d'abord vécu une journée en maisons pendant laquelle les enfants ont pu participer à différents ateliers et dessiner une grande fresque éphémère sur la cour. Nous avons ensuite dit au revoir à nos grands élèves de CM2 qui partent au collège et qui ont reçu auparavant chacun un dictionnaire offert par la municipalité. Nous avons aus-

si accueilli sur la cour des grands nos futurs élèves de CP qui étaient impressionnés mais heureux de traverser la longue haie d'honneur.

Une belle année, pleine d'événements se termine et la préparation de la prochaine est enclenchée avec de nombreux projets à venir.

Renseignements, inscriptions

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre établissement ou si vous arrivez sur la commune, n'hésitez pas à contacter M^{me} Patin au 02.99.58.10.33 ou au 07.44.87.94.32 ou encore par mail : eco35.notre-dame.plerguer@enseignement-catholique.bzh. Pensez aussi à aller consulter le facebook ou l'instagram de l'APEL ou le site internet de l'école : <http://notredameplerguer.toutemonecole.fr>



BIBLIOTHÈQUE
Nuit de la lecture



BIBLIOTHÈQUE
Vive le printemps

BIBLIOTHÈQUE

Atelier d'écriture avec les écoles animé par Virginie David

~ En janvier et février

6 séances d'écritures menées par Virginie David, les classes de CE1/CE2 de Maëlle CRENN et CM1/CM2 de Marie Aranda ont participé cette année avec pour thème l'écriture d'une lettre et la réécriture de conte en version Kamishibai.



Nouveau « Soirée jeux »

Plusieurs soirées jeux ont eu lieu d'octobre à février le vendredi de 17h à 19h30, animé par Virginie Dugué. Redémarrage le 23 octobre et le 20 novembre 2026.



Nuit de la lecture ~ 23 janvier 2026

La compagnie « Écoutez voir » avec Florence nous a fait voyager avec son spectacle « LES MEILLEURES CRÊPES DE L'OUEST » inspiré de l'album Billy le môme de Françoise De Guilbert.

40 personnes sont venues apprécier ce spectacle entièrement mimé et enregistré par Florence Arnould.

Pour clôturer, les spectateurs ont pu déguster quelques crêpes confectionnées par l'artiste !

Challenge lecture ~ 6 mars 2026

Une invitation au plaisir de la lecture, le vendredi 6 mars dernier, a eu lieu



le 3^{ème} challenge de lecture à voix haute organisé par notre petit réseau les Bibliothèques du Mesnil à l'espace Bel Air de Miniac-Morvan.

59 enfants de CM1/CM2 ont participé cette année sur la base du volontariat. Les participants devaient lire à voix haute un passage de roman de leur choix devant un jury de 2 personnes.

Les 3 lauréats de cette édition sont :

- Maïanne DUCLOS du Tronchet,
- Louis RAUX de Miniac-Morvan,
- Kaëlyne BOTCAZOU de Plerguer.



Ils ont été récompensés(e)s d'une coupe et d'un roman.

Tous les autres participants ont eux aussi reçu un roman jeunesse.

Félicitations à tous les participants !

Le succès grandissant, rendez-vous l'année prochaine à Plerguer !

Animation ~ 8 avril 2026

Animation « Vive le printemps ! » ce matin sous un beau soleil.

Lectures « Linh et la fleur du bonheur », « Il paraît que... », suivi de la création d'une fleur magique et chacun est reparti avec sa fleur et a semé des graines de ciboulette dans un petit godet, animée par Tatiana et Florence.

Animation « Super Fiston ! » ~ 1^{er} juillet 2026

Animation Lecture et bricolage Super Fiston avec l'auteur Christos Ortiz.

L'auteur a lu son album « Super fiston » avec un petit moment d'échange sur les supers pouvoirs de chacun puis réalisation d'un mobile.





Groupe CCAS



CCAS DE LA COMMUNE

de gauche à droite : Sylvie ALAIN, Sandra ANTIGNY-GOULM, Cécile AUBAULT, Jeanine PENGUEN, Régine ROLLAND, Josiane PIERROT, Chantal CORBEAU, Philippe LE ROLLAND, Séverine HERVÉ, Virginie ROMÉ, François FONTAINE

Président : Monsieur le Maire Philippe Le Rolland

Vice-présidente : Madame Chantal Corbeau Adjointe aux Affaires Sociales

Membres Elus :

- Sandra Antigny-Goulm,
- Virginie Romé,
- Josiane Pierrot,
- Séverine Hervé.

Membres représentant les associations et organismes :

- Cécile Aubault représentante de la MSA Mutualité Sociale Agricole,
- Janine Penguen représentante de l'ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural,
- Régine Rolland représentante de l'UDAF Union Départementale des Associations Familiales,
- Francis Fontaine représentant le Club des Badoliers,
- Sylvie Alain représentante du Handicap.

Le CCAS est un établissement public communal présidé par le Maire, qui accompagne les habitants en difficulté et facilite l'accès aux droits sociaux. Sa mission principale est de développer l'action sociale au plus près de tous les habitants (familles et personnes âgées).

Il accueille les demandes d'aide légale, attribue des aides facultatives et oriente vers les organismes compétents (CAF, France Travail, MDPH, CARSAT).

Le CCAS est à votre disposition et transmet les demandes pour l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), pour le RSA (Revenu de Solidarité Active), pour du logement social ainsi que des aides diverses.

Parmi les dispositifs les plus fréquents :

- Aide alimentaire d'urgence,
- Domiciliation pour les personnes sans logement, indispensable pour percevoir des prestations sociales

A Plerguer, il existe :

- un accueil sur rdv à la Mairie,
- un accueil par le Solidaribus tous les 15 jours, le jeudi matin à la salle des associations de la Ceraise - renseignements en Mairie



Registre municipal PARTIE INTÉGRANTE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Madame Corbeau Chantal, adjointe aux affaires sociales, au CCAS, à l'habitat, aux personnes âgées et Petite Enfance, à la Santé et à l'Agriculture.

Depuis 2022, la commune a mis en place le registre nominatif obligatoire des personnes âgées et des personnes handicapées résidant à leur domicile, afin qu'elles puissent être contactées en cas d'alerte canicule par exemple.

Comme cela a été le cas depuis le début du mois de juin, à chaque épisode de canicule, les personnes sont contactées par téléphone ou visitées par les membres du CCAS, des élus ou des bénévoles de l'ADMR.

Il s'agit de mettre en œuvre des mesures de sécurité de proximité, pour les personnes isolées ou en situation de fragilité.



CHANTAL CORBEAU

Pour celles et ceux qui souhaitent être inscrits sur ce registre, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie afin de connaître la procédure à suivre et répondre à toutes les questions relatives à ce dispositif, au 02.99.58.91.27.

L'inscription sur ce registre est volontaire et facultative.





Centre Équestre de La Ville Morin UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS !

Toute l'équipe du Centre Équestre est heureuse de partager avec vous les temps forts de cette année et de vous donner rendez-vous pour les événements à venir.

Le 7 juin dernier, nous avons eu le plaisir d'organiser un Salon du Bien-être Animal organisé au profit de l'association Bêtes de Scène. Une belle journée placée sous le signe du partage et de la sensibilisation au bien-être animal.

Tout au long de l'année, le centre accueille cavaliers débutants et confirmés dans une ambiance conviviale, avec une attention particulière portée au bien-être de nos chevaux et poneys.

Pendant chaque période de vacances scolaires, nous proposons des stages d'équitation à thème, ainsi que des balades à poney et à cheval, accessibles dès 2 ans et demi et adaptées à tous les âges et tous les niveaux. Que ce soit pour une première découverte ou pour se perfectionner, chacun peut trouver une activité qui lui correspond.

Centre Équestre de La Ville Morin

L'Étrier de Plerguer

ENCORE UNE BELLE SAISON !!!!

Outre le fait que l'association « L'Étrier de Plerguer » poursuit ses travaux d'amélioration de la structure, elle a organisé plusieurs jours de concours, dont un comme nous les aimons ! Trois jours de suite, trois jours de folie, où nous finissons sur les rotules ! Il s'agissait des championnats départementaux de dressage. Mais quel bonheur !!!! Quel bonheur de voir la joie des cavaliers venus de tout le grand ouest et surtout de voir la joie des cavaliers de l'école d'équitation rafler pratiquement tous les podiums. Concernant les bénévoles, c'était la joie de se retrouver pour un difficile challenge, et faire avancer le navire ensemble, c'est la marque de fabrique de notre club.

Notre association, c'est aussi le partage. Fin juin, nous prêtons du matériel à l'école Notre-Dame pour leur kermesse annuelle. Il y a quelques jours, c'est sept tennismen de l'ATP Plerguer qui sont venus nous donner un coup de main pour démonter notre barnum. C'est ça aussi Plerguer, l'entraide... ce n'est pas un vain mot entre associations. Le lien social existe toujours. Merci Serge et ton équipe pour ce coup de main.

Et comme nous sommes dans les remerciements :

Les 120 personnes présentes à la fête du club et l'ensemble des 240 adhérents, adressent un énorme merci à Benoît PASDELOUP qui a su

féderer, dans l'esprit de Pierre ROME, une pratique équestre pour tous et on en voit les résultats. Un grand merci aussi à ses collaboratrices Anne-Laure GOURSAUD, Marjorie RAPHAEL et Anna THIERCELIN.

Merci à nos sponsors, Le fournil Dam'Lilie, La Cidrerie SORRE, U Express, David (bar l'Escale), Le Lycée les Vergers, Forestier Sellier, Végétale Banliat pour leur engagement lors de nos concours.

Mais malheureusement, partager des instants de vie c'est aussi partager des moments de tristesse. Une de nos fidèles parmi les fidèles vient de nous quitter. Marie-Annick, bénévole de la première heure, puis secrétaire, puis trésorière de notre association qui va énormément nous manquer !!!! Merci pour ton engagement sans faille !



La fête du club



Kelenn Yoga

2026-2027, UNE NOUVELLE SAISON PLACÉE SOUS LE SIGNE DU BIEN-ÊTRE ET DU MOUVEMENT !

Pour sa troisième année d'existence, l'association Kelenn Yoga continue de proposer aux habitants de Plerguer et des communes avoisinantes des cours accessibles à tous, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Portée par l'envie de faire découvrir les bienfaits du yoga au plus grand nombre, l'association poursuit son développement pour la saison 2026-2027. Les cours sont animés par Carole, professeure passionnée et attentive, qui accompagne chacun selon son niveau et ses besoins. Trois rendez-vous hebdomadaires d'une durée de 1h30 seront proposés cette année :

- Yoga Vinyasa : les mardis à 18h15 (pratique intermédiaire),
- Yoga Doux : les jeudis à 17h30 (pratique douce),
- Yoga Ashtanga : les jeudis à 19h15 (pratique dynamique).

Mis en place l'an dernier, le cours du mardi consacré au yoga Vinyasa a besoin de se développer et d'accueillir de nouveaux adhérents afin de poursuivre l'aventure la saison prochaine.

Dynamique et fluide, cette pratique associe respiration et mouvement dans des enchaînements accessibles à toute personne souhaitant gagner en mobilité, en énergie et en souplesse. Une belle occasion de découvrir le yoga autrement, dans une pratique vivante et moderne.

Au-delà de l'activité physique, Kelenn Yoga souhaite offrir un véritable moment de pause dans des semaines souvent bien remplies : prendre soin de soi, relâcher les tensions, retrouver de l'énergie et partager un moment simple et positif.

Que vous soyez débutant, curieux de découvrir le yoga ou pratiquant régulier, vous serez les bienvenus.

L'équipe de Kelenn Yoga

Hari Om Tat Sat

Renseignements, inscriptions

Tél. : 06 72 08 61 20 (exclusivement via Whatsapp) - Email : kelennyoga@gmail.com

ASSOCIATION CALAO (Cultures, Arts, Littératures d'Afrique de l'Ouest)

Notre association donne l'occasion de partager de manière ludique et plaisante des temps de rencontres et d'échanges autour d'expressions culturelles africaines, dans ce qu'elles ont d'universel et d'ouverture sur le monde. Parmi les derniers moments forts, l'exposition « voyage en Afrique, l'art des masques et statuettes » à l'espace Nominœ de Dol de Bretagne du 14 au 21 mai 2026 a accueilli plus de 800 personnes dont les enfants des écoles et centres aérés. L'association

a été invitée à un repas africain avec les enfants, concocté par une école de Dol de Bretagne, entièrement décorée sur le thème de l'Afrique.

Suite aux ateliers « découverte de contes d'Afrique » animés par CALAO à la bibliothèque de Plerguer auprès des enfants des écoles en novembre 2025, les élèves ont écrit avec leurs enseignants un recueil intitulé « Nos contes des origines ». Ils les ont lus et mis en scène. Un spectacle a été présenté le 2 juin. Une exposition des créations des enfants s'en est suivie à la bibliothèque de Plerguer tout le mois de juin.

Invité par l'Association de jeunes « les Pelos » CALAO a animé un stand d'awalé, de dessin et coloriage de masques lors de leur festival le 6 juin à Tressé. L'Awalé a eu beaucoup de succès comme d'habitude.

À Plerguer, avec la bibliothèque et les écoles, les séances « découverte du jeu awalé » reprennent en novembre 2026 afin d'élargir le champs ludique et l'ouverture culturelle des enfants de CE et CM. Des contes seront proposés aux plus jeunes de grande section maternelle et de CP en décembre. L'association CALAO poursuit ses séances de jeu d'Awalé aux sons de musiques africaines le dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h à la Cerisaie.

Contact

Tél. : 06.32.75.90.20 - M^r KONÉ

Email : calaoplerguer@orange.fr
ou djacka.kone@orange.fr



Exposition

LE GESTE LENT

Depuis janvier 2026, l'association Le Geste Lent propose à Plerguer des stages de TAI CHI. Nous nous sommes retrouvés en petits groupes de 4 à 11 personnes afin de pratiquer ensemble un samedi après-midi à la salle de la Cerisaie. Pour certains il s'agissait d'approfondir leur pratique et pour d'autres c'était de la découverte. Pour tous, ce furent des moments de coupure avec le quotidien, de détente. Le Tai Chi permet de se recentrer sur soi, à travers différents mouvements et grâce à une respiration lente et profonde, on évacue le stress, les pensées parasites et on se muscle en douceur.

Contact

Tél. : 06.81.88.79.27 - Rolande GOUABLIN



Stage



1000 PATTES
Domaine de Montmarin,
Bords de Rance



1000 PATTES
Mont Saint Michel



1000 PATTES
Hédé, Les écluses

1000 PATTES

La saison 2025-2026 a une nouvelle fois été marquée par des belles randonnées, de magnifiques paysages et surtout de précieux moments de partage.

Nous avons débuté la saison des 1000 Pattes de Plerguer par une rando Plergueroise dans le cadre du Téléthon, avant de partir à la découverte de la campagne doloise lors de la rando de Noël. Nous avons ensuite parcouru les rues de Dinan pour une rando semi-urbaine, conclue autour d'un chaleureux déjeuner au Bistrot de Gaston. Le groupe a également profité d'un très beau circuit entre terre et mer à Cherrueix, puis des bords de Rance, avec une visite improvisée du magnifique Domaine de Montmarin. Une balade contée en Gallo à Dol de Bretagne permettant d'allier marche et découverte d'histoires farfelues.

Les 1000 Pattes ont aussi répondu présent en tant que bénévoles ou marcheurs à la Course Solidaire des Deux Étangs organisée par l'Association Solid'R Plerguer, un très beau moment sous le signe de la solidarité.

Pour clôturer cette belle saison, adhérents et familles ont vécu une expérience inoubliable avec la traversée de la Baie du Mont Saint Michel, accompagnés par Théo Lamy, un super guide passionné qui a su partager ses connaissances avec enthousiasme.

Au-delà des kilomètres parcourus, cette saison restera encore marquée par la bonne humeur, la convivialité, les rires et sourires qui accompagnent chacune de nos sorties. C'est cet esprit de partage et d'amitié qui fait la richesse des 1000 Pattes de Plerguer depuis plus de 10 ans.

Nous remercions chaleureusement tous les adhérents pour leur fidélité. Si vous souhaitez repartir avec nous pour de nouvelles aventures ou tout simplement découvrir les 1000 Pattes, n'hésitez pas à nous contacter. La cotisation reste inchangée et s'élève à 10€ pour l'année. Belle rentrée à tous et à bientôt sur les chemins de rando.

Renseignements

Email : les1000pattesdeplerguer@gmail.com

Tél. : 06.60.73.27.81 - Stéphanie D'ANCONA (Présidente)

Courir à Plerguer

DE LA PASSION, DE LA SOLIDARITÉ ET DE NOUVEAUX PROJETS POUR 2026-2027

L'association **Courir à Plerguer** continue de faire vivre la course à pied sous toutes ses formes, dans un esprit convivial et solidaire. Cette année encore, nos adhérents ont brillé par leur engagement, que ce soit sur route, sur trail, ou à travers des moments de partage uniques comme les courses en joëlette.

La joëlette, une aventure humaine

Un immense merci à William qui nous a fait découvrir la joëlette, ainsi qu'aux membres du bureau qui s'investissent sans relâche pour permettre à tous de vivre l'émotion de la course. Les adhérents ont pu découvrir la course avec joëlette et ont franchi des kilomètres avec enthousiasme et bonne humeur, portant haut les valeurs d'entraide et d'inclusion qui nous sont chères. Depuis début juillet, *Courir à Plerguer* a obtenu le rescrit de l'administration et est désormais reconnu d'intérêt général. À ce titre, nous pouvons donc recevoir des dons des entreprises et des particuliers qui bénéficieront ensuite d'un avantage fiscal. Grâce à ces dons, nous pourrions financer la joëlette et autres équipements sportifs. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à revenir vers nous (couriraplerguer@gmail.com)

Des événements marquants

Parmi les grands rendez-vous de l'année, nos membres ont fièrement représenté l'association sur l'ultra marin (175kms) aux marathons de Caen Saumur, Semi-marathon de la Baie, une course emblématique qui offre un

décor naturel exceptionnel entre mer et campagne. Sans oublier le Trail des Vallées sur plusieurs formats de distances (115, 33, 25,15 kms), un défi sportif relevé par de nombreux coureurs, qui a mis à l'épreuve leur endurance et leur passion pour le terrain. Sans oublier les 6h de Plouer et de nombreuses courses locales.



Le bureau réélu

Le 27 juin 2026, le bureau en place depuis 2023 a été réélu pour poursuivre l'élan de l'association et porter de nouveaux projets. Une équipe motivée, prête à renforcer les liens entre les coureurs et à promouvoir encore davantage notre belle commune de Plerguer à travers le sport.

De nouveaux équipements grâce au soutien de la municipalité.

En début 2026, la municipalité de Plerguer nous a attribué un foyer pour stocker notre matériel et nous les en remercions. Aussi, nous espérons voir notre projet de piste débuter prochainement afin de nous permettre de courir en sécurité.



Tennis

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À L'ATP

L'association Tennis de Plerguer a offert à chaque licencié un t-shirt aux couleurs du club. Ceux-ci ont été distribués lors de l'assemblée générale du 13 février. Joueurs individuels et équipes ont désormais une identité visuelle lors des matchs officiels.

De nombreux adhérents ont commandé un sweat-shirt identique. C'était l'occasion d'organiser, le 8 mars, une journée de jeux de doubles pour la remise de ce nouvel « uniforme ». Journée sympathique qui a permis de rencontrer des nouveaux partenaires au sein du club.

Le terrain a été refait à neuf fin juin. Les joueurs sont ravis de retrouver un superbe terrain plus souple. Pour le conserver dans cet état, il est impératif que chacun respecte les règles de chaussures et de passage de filet de traîne après avoir joué. L'école de tennis perd 2 grandes élèves douées. Nous leur souhaitons succès dans leurs études et en sport.

Bonne rentrée à tous.

LE STEP ARRIVE À PLERGUER, BIEN-ÊTRE & VITALITÉ !

La rentrée 2026-2027 s'annonce dynamique au sein de Plerguer Bien-être & Vitalité avec l'ouverture d'un tout nouveau cours de STEP, accessible dès 14 ans, chaque mardi à 18 h 15.

Rythmée par la musique, cette discipline allie exercice physique, coordination et bonne humeur dans une ambiance conviviale. Que l'on soit débutant ou déjà adepte, le STEP est une activité idéale pour se dépenser tout en prenant plaisir à bouger ensemble.

Cette nouveauté vient compléter une offre déjà riche d'activités destinées aux enfants et aux adultes. Pour cette nouvelle saison, le cours des 6 à 12 ans évolue également et devient FIT KIDS, un nom qui reflète parfaitement l'énergie, la diversité et le côté ludique de cette activité.

La saison qui s'achève a une nouvelle fois été marquée par le partage et la convivialité. Le spectacle de fin d'année des enfants a été un magnifique moment de fierté pour les jeunes participants, leurs familles, les éducateurs sportifs et les bénévoles de l'association.

Fidèle à ses valeurs de bien-être, de dynamisme et d'accessibilité, Plerguer Bien-être & Vitalité poursuit son développement afin de permettre à chacun de trouver une activité adaptée à ses envies.

Bouger, partager, s'amuser : voilà l'esprit de Plerguer Bien-être & Vitalité !



FC Plerguer Roz

LE CHALLENGE DES BADIOUS, C'EST TOUJOURS PLUS FOU !



Un nouveau succès pour la 4^{ème} édition de notre tournoi jeunes ce samedi 20 juin ! Plus de 450 enfants réunis, 500 visiteurs et 50 bénévoles ont participé à ce rendez-vous sportif désormais incontournable du mois de juin.

Bravo à l'ASJC Saint-Malo (U13) et à l'AF Virois (U11) pour leur victoire respective.



Un immense MERCI à nos partenaires/sponsors pour leur contribution à l'événement Le Fitness Dinard, L'atelier de l'eau 35, cabinet chateaubriand immobilier, Vertikal agence-ment, Jérémy Martin IAD, Tercy Levillain, Côte Vignoble, Amicale laïque, Cidrerie Sorre, Le fournil Dam'llie et la ville de Plerguer pour son fidèle soutien.

Et bien sûr, une mention toute particulière à tous nos bénévoles et arbitres pour leur implication exemplaire tout au long de cette journée.

Le RDV est déjà pris pour la prochaine édition 2027, vive le football à Plerguer !

M^{me} JAMOIS,
Secrétaire FC PLERGUER ROZ





ADMR

ADMR de Plerguer, est une association qui est née le 22/12/1981, il y a donc 45 ans, et qui intervient tous les jours, auprès des personnes aidées grâce à une équipe d'aides à domicile dévouées.

L'assistante technique supervise, en lien avec une équipe de bénévoles, l'organisation de notre association.

Depuis la création de l'ADMR de Plerguer, les bénévoles se sont succédés et relayés pour que vive notre association.

Certains sont fidèles au poste depuis plus de 25 ans ! Merci à eux du fond du cœur !

Être bénévole, c'est donner un peu de ses compétences, de son temps pour que soit réalisée dans les meilleures conditions notre mis-

sion d'aide à domicile, qui permet aux seniors de rester le plus longtemps possible chez eux, dans un environnement familial et sécurisant.

Être bénévole, c'est aussi, faire des visites de courtoisie, accompagner nos personnes aidées lors de sorties festives...

Si vous souhaitez des renseignements utiles, vous pouvez passer nous voir à notre local, au 4 rue de la croix du Fresno à Plerguer.

Et n'oublions pas que : seul on va plus vite mais à plusieurs on va plus loin !

Ne vous demandez pas seulement ce que l'ADMR peut faire pour vous, mais aussi ce que vous pouvez faire pour l'ADMR.

Marie Louise NIEL, Présidente de l'ADMR de Plerguer



Solid'R LA SOLIDARITÉ AU RENDEZ-VOUS

La 5^e édition de la **Course solidaire des 2 Étangs**, organisée le 19 avril dernier par l'association, a une nouvelle fois rencontré un beau succès. Près de **400 participants** se sont mobilisés dans une ambiance conviviale et solidaire, soutenus par de nombreux bénévoles, partenaires et sponsors.

Grâce à cette formidable mobilisation, un chèque de **5 600 €** a été remis à l'**AIRG** (Association pour l'Information et la Recherche sur les maladies Rénales Génétiques) afin de soutenir les travaux de recherche sur le Syndrome Hémolytique et Urémique Atypiques, ainsi que 2 chèques de 1 000 € par Convivio et le Lions Club de Dinard. Depuis la création de la course, ce sont désormais **plus de 35 000 €** qui ont été collectés au profit de la recherche. M^{me} TRELLU, représentante de l'AIRG France, a indiqué que cette aide a notamment contribué à procurer un traitement médical à des patients pour ralentir la progression de leur maladie. Les recherches progressent dans la compréhension du mécanisme de ces pathologies et à terme, il est espéré des traitements. Elle a mentionné que la France est en « pointe » pour la recherche sur les maladies « rares » grâce également à la générosité lors du Téléthon. L'association tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, bénévoles, partenaires et donateurs qui, année après année, permettent à la solidarité de se transformer en actions concrètes au service des familles et de la recherche.

Le dimanche 25 octobre, salle Chateaubriand, nous vous donnons rendez-vous à l'occasion de la traditionnelle **braderie puériculture**.

Cette journée sera l'occasion pour les familles de trouver du matériel, des

vêtements, des jeux et de nombreux articles destinés aux tout-petits, à des prix accessibles.

Comme lors de chacune de ses actions, Solid'R Plerguer souhaite donner un sens particulier à cette manifestation. L'intégralité des bénéfices réalisés grâce à la braderie sera reversée au profit d'une association venant en aide à un enfant en situation de maladie ou de handicap. L'enfant bénéficiaire n'est pas encore désigné, mais les fonds collectés permettront d'apporter un soutien concret à une famille confrontée à des difficultés particulières.

Les organisateurs remercient par avance les exposants, les bénévoles, les partenaires ainsi que tous les visiteurs qui contribueront à la réussite de cette belle action solidaire.



chèque Solid'R

Contact

Email : solidrplerguer@gmail.com

Tél. : 06.62.40.90.81 (Nathalie) - 06.30.68.64.14 (Servanne)



J2N
Adèle et Jérémy au saxo



L'ÉCOLE DE MUSIQUE J2N S'AGRANDIT

Du saxophone avec Adèle,
du chant avec Dany,
du piano/solfège avec Françoise
et Gabriel, de la guitare
de groupe avec Laurent !
Et si le nombre y est, le début
d'une classe d'harmonie.

Pour + d'infos

Tél. : 06.81.88.91.04
Mail : jai2notesavousdire@gmail.com
Site : jai2notesavousdire.com
Facebook



M'TAVOIX



J2N
Elliott



J2N
Anaïs

M'TAVOIX

association M'Tavoix est heureuse de ce cru 2026 toujours à vos côtés !

À nous, milieu associatif de continuer de faire grandir nos valeurs et de créer du lien dans ce contexte environnant inédit. Alors plus que jamais l'Association M'Tavoix est à vos côtés, à des tarifs défilants toute concurrence, sans entacher la qualité. Notre professeure Marielle Rochon, se propose de vous accompagner dans tout ce que vous êtes à travers ses différentes propositions, à chacun son style : Cours individuels, groupes, technique, travail de scène, coaching de confiance en soi à travers la voix ; vos besoins personnels sont pris en compte.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée, et nous nous retrouvons avec plaisir pour la reprise des cours dès le lundi 7 septembre 2026.

Pour + d'infos

N'hésitez pas à nous contacter.
Tél. : 06.49.15.39.36
Email : mtavoix@gmail.com
Site internet : www.mariellerochon.com
M'Tavoix - Marielle

chant seule



CLUB CREATIONS MANUELLES DE PLERGUER

Le club réunit les adhérentes chaque semaine le mardi de 14 à 17h à la salle de la Ceresaie.

Nous échangeons nos savoirs dans une ambiance conviviale : Tricot, couture, broderie, dessin, décoration...

La cotisation annuelle est de 15 €.

Pour + d'infos

À bientôt.

Vous pouvez nous contacter :
En passant à la salle de la Ceresaie le mardi après-midi,
ou par tél. : 06.60.22.52.50 ou au 06.48.43.20.53

CHORALE « LES CHANTS DU MESNIL »

es Chants du Mesnil ont vécu une très belle saison musicale, marquée par deux temps forts particulièrement appréciés du public.

Le 26 avril dernier, à l'église de Plerguer, le « Magnificat » de Vivaldi a rencontré un vif succès. Accompagnés d'un ensemble de cordes et dirigés par Jean-Michel Noël, les choristes ont offert un concert sacré intense et lumineux, salué pour sa qualité et son émotion. Quelques semaines plus tard, changement d'ambiance pour la Fête de la Musique à l'Abbaye du Tronchet : place aux chants marins ! Dans une atmosphère festive et conviviale, le public s'est laissé entraîner, reprenant les refrains avec enthousiasme sous la houlette de notre chef. Bonne nouvelle pour celles et ceux qui n'ont pas pu assister au « Magnificat » : il sera redonné le 10 janvier 2027 à la cathédrale de Dol-de-Bretagne avec les mêmes musiciens.

La chorale souhaite accueillir de nouvelles voix, notamment des ténors et des sopranes. Vous aimez chanter en groupe ? Vous avez déjà une expérience chorale, même sans lire la musique ? Rejoignez-nous ! Répétitions : mardi à 20h30 - Espace des Associations « La Ceresaie ».

Contact

Tél. : 02.99.80.25.73 - Annick Mainguy

Chant à l'église de Plerguer





COMITÉ DES FÊTES

Nous voici déjà arrivés en septembre, que le temps passe très vite. Un petit retour sur nos animations depuis le début de l'année 2026 !

Nous avons commencé par notre assemblée générale en janvier où les comptes financiers ont été approuvés.

Notre 1^{ère} manifestation fut notre soirée pour la St Valentin le 14 février.

Celle-ci a remporté un vif succès et merci à Emmanuel Trichet pour son animation ainsi qu'à l'équipe de restauration.

Pour la première fois, le comité des fêtes a participé à la Parade Florale de Combourg avec 3 chars. Tout le monde était ravi de refaire un défilé, surtout nos miss pour qui c'était leur dernière représentation en tant que titrées 2024.



Parade Florale de Combourg, nos titrées 2024

Puis la fête des Badiours est arrivée rapidement. Les festivités ont débuté avec le traditionnel vide grenier dans le centre bourg.

La journée s'est terminée par un Karaoké dansant à la salle Chateaubriand qui a rencontré un beau succès. Merci à tous les participants qui ont joué le jeu dans une ambiance conviviale et festive, ainsi qu'au Dj Zen Music pour l'ambiance de la soirée.

Le dimanche était un grand jour, puisque c'était l'élection de Miss Plerguer.

Et oui depuis le mois de mars 8 prétendantes se

sont entraînées toutes les semaines afin de vous présenter un spectacle de qualité, sous la houlette de moi-même accompagnée de Lucie que je remercie pour son investissement ainsi qu'Emma et Candice, nos titrées 2024 d'avoir été à mes côtés.

Un grand merci au public venu nombreux pour partager ce moment festif avec nous et soutenir l'élection de Miss Plerguer.

Un grand merci à la troupe Let's Me Dance pour leur superbe représentation, qui a enchanté le public, ainsi que le chanteur Néo pour sa prestation et l'ambiance qu'il a apporté tout au long de cette belle journée.

Félicitations à nos lauréates :

Miss Plerguer 2026 : Gabrielle RIPAUD

1^{ère} dauphine : Maeva LE GUERN

2^{ème} dauphine : Élise CITRE

Nous leur souhaitons de belles années de représentation et de beaux moments à vivre.

Miss Plerguer 2026, ses 2 dauphines et Miss 2024



Nous remercions le jury qui était composé de 5 membres extérieur à Plerguer, d'avoir voté en leur âme et conscience nos nouvelles Miss.

Nous tenons également à féliciter chaleureusement toutes les autres prétendantes Clémence, Nora, Marion, Audrey et Jade d'avoir participé à cette élection. Leur courage, leur sourire et leur implication ont largement contribué à la réussite de cet événement.

Enfin, un immense merci à tous les bénévoles, partenaires, participants, exposants, artistes, animateurs et spectateurs qui ont permis de faire de cette édition de la Fête des Badiours un week-end inoubliable.

Merci à tous pour votre présence, votre soutien et votre enthousiasme. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la Fête des Badiours !

Nous avons continué avec le 14 juillet qui malheureusement n'a pas été celui des années passées en cause « la Canicule », pas de feu d'artifice et en plus la Coupe du Monde. Malgré tout, nous étions présents ainsi que nos Miss qui ont été mises à l'honneur par le groupe *Voulez-Vous Music* qui a su mettre l'ambiance.



Le groupe voulez-vous music

Puis, nous venons de terminer avec le Vide Grenier de l'Été au Stade Pierre Romé qui a été un succès malgré la petite averse qui est venue perturber le début d'après-midi.

Vous pourrez nous retrouver :
Dimanche 4 octobre pour un Loto à la salle chateaubriand à 14h.
Et lors de la nouvelle édition du Téléthron

Un grand merci aux membres du Comité des Fêtes et bénévoles qui ont contribué à la réussite de nos manifestations.

La Présidente, Annie LAMBERT



JUMELAGE
Remise des cadeaux

JUMELAGE
Visite de la mine

JUMELAGE
Rencontre des footballeurs

JUMELAGE

Début d'année 2026, les habitués et tous les habitants désireux de découvrir le jumelage, ont pu participer à une soirée « Choucroute » très festive, avec la venue d'une délégation de nos amis allemands de Lette, le 7 mars dernier.

Puis, suite à la venue de jeunes footballeurs allemands au tournoi de foot organisé par le FC Plerguer Roz en juin 2025, une délégation plerguerroise dont une équipe de jeunes accompagnés de parents, a fait le déplacement le week-end de l'Ascension, les 14, 15, 16 et 17 mai.

De nombreuses visites et fêtes - la Schützenfest (fête de la chasse populaire locale avec l'élection d'un roi et d'une reine, une tradition de très longue date), le Moulin de Lette qui est en cours de réhabilitation, un musée de la

Ruhr sur un très grand site de mine à charbon, ainsi qu'un parc d'attraction pour les jeunes footballeurs. Le match entre les 2 équipes a ouvert une soirée Barbecue au stade le samedi soir, le match tant attendu par nos jeunes, comme c'est toujours la tradition à chaque échange.

Le dimanche 17 mai matin, une cérémonie d'accueil était organisée par Bernhard KESTERMANN et Eliza DIEKMANN Bourgmestre de Coesfeld-Lette où les élus ont réaffirmé l'importance et le succès de cette amitié franco-allemande.

Enfin, depuis ce début d'année, les membres du comité travaillent aux côtés de l'équipe enseignante de l'école des Badiours, afin de construire un projet Erasmus accepté par les services de l'Education Nationale.

Une nouvelle chance pour notre comité de faire connaître à d'autres familles de Plerguer ce jumelage de presque 60 ans !

CLUB DES BADOLIERS

Bonjour à tous,

Vos bénévoles ont pris quelques semaines de congé, mais ces jours de pause nous ont permis de nous ressourcer et de revenir avec une énergie renouvelée.

Ce n'est pas parce que nous n'avons pas eu la possibilité de vous souhaiter un très bon été que nous n'avons pas préparé la rentrée avec un grand enthousiasme car nous sommes toujours heureux de nous retrouver chaque semaine.

Pour rappel, toutes les animations et/ou voyages prévus figurent chaque mois sur info-badiours et un message est envoyé à chacun des membres qui a communiqué son mail.

Comme d'habitude, nous allons faire un point sur les réalisations du premier semestre et vous faire part de ce qui est envisagé pour cette fin d'année et voire même pour le premier semestre 2027, et oui beaucoup ont repris le goût au voyage et les cars se remplissent très vite.

2026

Le lundi 30 mars 2026 nous avons eu la possibilité de participer à la fête des fleurs en pays Bigouden, d'autres ont effectué la croisière de la vallée du Douro à bord du Ms Vasco de Gamma. Il y a eu aussi le séjour de 3 jours au Domaine de la Blairie à Saumur. Enfin, vous avez été nombreux à profiter du séjour au Canaries en juin dernier et peut-être avez-vous profité aussi du spectacle « dans la nuit la liberté » le 28 août dernier, puis en ce mois de septembre un séjour à Samatan dans le Gers a réuni de nombreux adhérents. Vous pourrez terminer l'année avec le spectacle « le vol du Condor », le mardi 8 décembre ou avec le spectacle de Noël du vendredi 18 décembre à Vannes.

2027

Et si nous parlions maintenant de 2027 ? car les voyages sont déjà extrêmement demandés :

- Tout d'abord parlons du repas du secteur qui est prévu pour le lundi 27 avril,
- Du 15 au 23 mai 2027, séjour de deux semaines organisé par le secteur à Obernai en Alsace,
- Un séjour en Irlande organisé par la fédération en mai 2027,
- Un séjour à Madère, toujours organisé par la fédération en septembre 2027.

Vous vous posez des questions ? Il suffit de venir le jeudi après-midi à la salle de la Cerisaie et nous pourrons répondre à vos interrogations.

Au plaisir de se revoir très bientôt.

La présidente, Thérèse ABALÉA

Contact

Email : herveabalea@orange.fr



ACCA PLERGUER

ACCA de Plerguer poursuit son engagement en faveur d'une gestion responsable de la faune sauvage et de la préservation des milieux naturels. Tout au long de l'année, les chasseurs bénévoles participent à l'organisation des battues ainsi qu'aux comptages du lièvre et du chevreuil, contribuant ainsi au suivi des populations et à l'équilibre de la faune sur notre territoire. L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 10 mai 2026. À cette occasion, un nouveau bureau a été élu pour une durée de trois ans. Il est composé de Thomas Chapron (président), Gildas Hubert (vice-président), Serge Lemaesquier (trésorier), Florian Aubry (secrétaire), ainsi que Jean-Paul Montauban, Mickael Chefdor, Léo Fleury, Richard Bource et Aurélien Rolland, membres.

Dans le cadre de l'amélioration constante de la sécurité, l'ACCA a fait l'acquisition de 20 miradors qui seront installés à des emplacements stratégiques. Ces équipements permettront de sécuriser davantage les tirs lors des battues et de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers de la nature. L'association organisera également son traditionnel repas à emporter (jambon à l'os) le samedi 3 avril 2027, à la salle Chateaubriand. Les habitants sont chaleureusement invités à venir retirer leur repas et à soutenir les actions de l'association.

L'ACCA de Plerguer remercie la municipalité, les propriétaires, les agriculteurs et l'ensemble des habitants pour leur confiance et leur collaboration tout au long de l'année.



UN DÉBUT DE SAISON TOUJOURS PLUS PROMETTEUR POUR L'AMCCE !

année 2026 confirme le dynamisme de l'AMCCE, avec un calendrier déjà bien rempli pour ce début d'année et de très belles réussites.

Le mois de mars a débuté par une exposition organisée dans la galerie marchande du centre commercial Carrefour de Saint-Jouan-des-Guérets. Présentée tout au long de la galerie, elle a permis d'exposer de nombreux et très beaux modèles, offrant ainsi une excellente vitrine au Club auprès d'un large public et suscitant la curiosité de nombreux visiteurs.

La saison s'est poursuivie en avril avec les portes ouvertes du Club, un rendez-vous toujours apprécié des curieux de découvrir le monde de l'aéromodélisme. Cette édition a également marqué un changement de partenariat avec France Sclérose en Plaques, une collaboration qui s'est révélée être un véritable succès. Forts de cette première expérience très positive, les deux partenaires ont d'ores et déjà prévu de renouveler l'aventure l'année prochaine.

En mai, le traditionnel concours de maquettes a une nouvelle fois rassemblé de nombreux pilotes. Dans une ambiance toujours chaleureuse, les vols de magnifiques maquettes se sont succédés tout au long du week-end, offrant aux participants un spectacle de grande qualité et de nombreux moments d'échange autour de leur passion commune.

L'événement majeur de ce début d'année restera sans conteste l'organisation à Dinan du meeting célébrant les 60 ans de la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM). L'AMCCE, portée par une équipe de bénévoles investis et toujours aussi

passionnés, a une nouvelle fois démontré son savoir-faire dans l'organisation de cet événement. Ce meeting restera gravé dans les mémoires : plus de 600 entrées, une météo presque idéale, des pilotes venus de toute la France, des modèles spectaculaires et des démonstrations de très haut niveau ont contribué à faire de ce week-end une véritable réussite. Comme chaque année, le mois de juin s'est achevé avec la GPR (Grands Planeurs Remorqués), un rendez-vous incontournable qui rassemble les amateurs de cette discipline dans une ambiance toujours aussi conviviale et passionnée.

Après ce début de saison particulièrement intense et riche en émotions, l'AMCCE s'est accordé une courte pause estivale avant de retrouver ses membres, ses partenaires et le public pour de nouveaux rendez-vous.

Le club adresse un immense merci à tous ceux qui contribuent à cette belle aventure : les bénévoles, les partenaires, les pilotes, les participants et les visiteurs. C'est grâce à leur engagement, leur confiance et leur passion que chacune de nos manifestations est une réussite.

Toute l'équipe de l'AMCCE se réjouit de vous retrouver très bientôt sur le terrain, pour partager ensemble de nouveaux moments de convivialité et de passion.

Pour + d'infos

N'hésitez pas à nous contacter.

Site internet : www.amcce.fr

Et suivez-nous sur notre page Facebook pour ne rien manquer !

AMCCE - Aeromodel Club De La Côte D'Emeraude

PAROLE DE LA MINORITÉ (le 10 juillet 2026)

Nous tenons à remercier chaleureusement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars dernier, où seulement 29 voix nous ont séparés de l'équipe adverse. Ce choix nous engage fortement et nous resterons impliqués dans la vie quotidienne de notre commune, ainsi qu'au sein des commissions et du conseil municipal, sans opposition systématique, mais avec une vigilance constante pour défendre vos intérêts et le dynamisme de Plerguer.

En avril dernier, lors de l'examen du budget, nous avons voté « pour » la partie recettes, mais nous nous sommes abstenus sur les dépenses. Nous avons en effet considéré que, faute d'une vision politique globale, d'explications précises et de priorités claires, nous ne pouvions valider les orientations de la majorité tant en fonctionnement qu'en investissement.

Nous souhaitons, ce qui par ailleurs était promis durant la campagne, une plus large information sur la vie communale et associative (travaux divers, auberge de l'étrier, manifestations, vie scolaire, plan canicule communal...) qui ne sont qu'à minima relayés sur les supports de communication. Face à la canicule et aux épisodes qui ne manqueront pas de se reproduire, nous invitons aussi la majorité à anticiper davantage, en précisant ce qu'elle met en œuvre pour prendre soin des personnes les plus isolées et les plus fragiles, outre le fait de relayer les messages de la Préfecture.



Vos élus de la minorité (de gauche à droite) : François-Régis Déhéry, Karine Norris-Ollivier, Séverine Hervé, Angélique Restoux, Yannick Aubry.

Nous appelons enfin de nos vœux, après 6 mois de mandat, que les commissions « travaux », « urbanisme » ou « social » puissent désormais être réunies pour faire avancer les dossiers stratégiques et structurants de la commune.

Vous souhaitez nous contacter ?
elus.minorite@plerguer.fr



SERVICES SUR LA COMMUNE

Mairie 02.99.58.91.27

Courriel : mairie.plerguer@wanadoo.fr

Site : mairie.plerguer@wanadoo.fr

Secrétariat - accueil

• Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30

• Jeudi de 8h30 à 12h00

• Samedi de 9h30 à 12h00

Restaurant Scolaire - rue du Général de Gaulle

Garderie municipale sur le site de l'école publique

Jours scolaires, le matin de 7h15 à 8h20, le soir de 16h40 à 18h45

Micro-crèche « Les P'tits Badioux » . . . 02.23.18.86.19

(privée) - 2 allée du Champ Lison

Bibliothèque 02.99.48.66.23

17 rue du Général de Gaulle (bibliothécaire M^{me} ALIX Tatiana)

• Lundi et vendredi de 15h30 à 18h00

• Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

• Samedi de 10h00 à 12h00

Site : www.bibliotheque.plerguer.fr

Centre de loisirs « Espace de la Cerisaie »

Pendant l'année scolaire et pendant les vacances de 7h30 à 18h30 (fermeture à Noël et quelques semaines en Août)

Espace Jeunes « Espace de la Cerisaie » (11 à 17 ans)

• Pendant l'année scolaire le mercredi de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 17h00 à 20h00

• Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi (fermé pendant les vacances de Noël et 2 à 3 semaines l'été)

École des Badioux (publique) 02.99.58.98.83

25 rue du Général de Gaulle (directrice : M^{me} PIEDPLUS Cynthia)

Site : www.lesbadioux.toutemonecole.fr

École Notre Dame (privée) 02.99.58.10.33

10 rue du Mezeray (directrice : M^{me} PATIN Magali)

Site : www.notredameplerguer.toutemonecole.fr

La Poste - 10 rue de Saint-Malo 02.99.58.94.83

Lundi au samedi de 10h00 à 12h00

Marché - place de la mairie

Le mercredi matin de 8h30 à 13h00

Presbytère - Chateauneuf d'Ille et Vilaine . . 02.99.58.41.02

Intercommunalité - Saint-Malo Agglomération

Site : www.stmalo-agglomeration.fr

Conseillers Départementaux 02.99.02.35.32

M^{me} TOUTANT Agnès et M^r BOURGEOUX Jean-Luc

Déchèterie 0 800.801.061

Le Gavre MINIAC-MORVAN (Vieux-Bourg) . . 06.83.77.82.05

• Du lundi au samedi : 9h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00

• Fermée vendredi, dimanche et jours fériés

Trésorerie Municipale 02.99.48.01.79

(Centre des Finances Publiques)

18 place Toullier à Dol de Bretagne

Correspondant Journaux

Le Pays Malouin - M^r PAPAIL Jean-Marc . . 06.82.80.99.39

Courriel : jm.papail@wanadoo.fr

Ouest France - M^{me} SPINDLER Évelyne . . 06.88.31.96.13

Courriel : eve-lisa@orange.fr

PREMIERS SECOURS

Pompiers Plerguer 02.99.58.12.86

(Capitaine M^{me} AUSSANT Jocelyne) 18

Samu 15

Gendarmerie Châteauneuf 02.99.58.40.05

17

Centre anti poison 02.41.48.21.21

SANTÉ

Médecins Généralistes

• D^r ANGELETTI Michel - 4 rue Pierre Romé 02.99.20.61.40

• D^r LERICHE Bernard - 3 rue du Champ Jouan 02.99.58.98.89

• D^r VANSIRI Amerin 02.23.15.41.67

Maison de la Santé, Square Bertrand Robidou

• D^r PEZON Florian 02.99.88.67.29

Maison de la Santé, Square Bertrand Robidou

• D^r MOINARD Pierre-Antoine 09.53.61.79.91

Maison de la Santé, Square Bertrand Robidou

Pharmacie - 3 rue de la Libération 02.99.58.91.05

M^r FERRON Philippe, M^{me} PRUD'HOMME Marie-Françoise . Fax 02.99.58.11.39

Infirmiers

Cabinet Infirmier - La Chapelle 02.99.58.94.39

M^{me} LEMERER Aurore, M^r CAILLAULD Laurent, M^r LABORIE Matthieu

Cabinet Infirmier - Maison de la Santé, Square Bertrand Robidou . . 07.84.09.19.66

M^{me} VALLÉE Rachel, M^{me} AGENAIS Amélie 02.23.16.90.76

M^{me} HUET Véronique, M^r TAUPIN Fabien, M^{me} CLÉMENT El Fedda

Pédicure-Podologue 02.99.80.06.69

Maison de la Santé - Square Bertrand Robidou 06.76.40.62.36

M^{me} DUGUÉ PLOUGONVEN Bélanda

Ostéopathe - Maison de la Santé - Square Bertrand Robidou . . 06.29.21.19.77

M^r LEBRETON Maxime

Cabinet PACHAMAMA - 6 rue du Champ Lison - L'épine

M^{me} DOBÉ (infirmière, psycho-somatothérapeute) 07.88.25.00.32

M^{me} CARAËS Jacqueline (sage-femme) 06.82.64.27.47

M^{me} LE VERGE Caroline 06.68.32.64.38

(kinésithérapeute spécialisée en rééducation du périnée)

M^{me} BOUDJEMA DOULA Yasmin (doula-sexologue clinicienne) . . 07.75.26.23.46

M^{me} DEROO Juliette (ostéopathe) 06.27.63.58.09

M^{me} DE BRANCION Thérèse (conseillère en naturopathie féminine) . 06.35.10.25.05

M^{me} JOLY-POTTUZ Anne-Sophie (thérapeute shiatsu) 06.65.74.47.79

Cabinet de kinésiologie (enfants, adultes et animaux) . . . 07.83.90.38.08

Écuries de la Ville Morin

M^{me} SERVEAU Marine

AFFAIRES SOCIALES

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - Mairie 02.99.58.91.27

CDAS du Pays Malouin (Centre Départemental d'Action Sociale) . 02.22.93.66.00

Saint-Jouan-des-Guéréts

ADMR (Service d'aide à Domicile) - 4 rue de la Croix Du Fresne . 02.99.58.14.94

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00 à 12h30 et 14h00 à 16h00

Maison France Services - Maison des Galopins 02.99.89.61.37

8 rue de la Cerisaie

Mardi 9h00 à 12h00

MAPE (Malo Agglomération Petite Enfance) 02.99.89.15.20

Maison des associations

Mardi 8h30 à 12h00 (sur rendez-vous)

LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) Tricotin 06.75.33.48.72

Maison des associations de la Cerisaie (M^{me} POIRIER)

Vendredi de 8h45 à 12h10

Site : laep-tricotin.fr

C.A.F. Espace Social 3230

Espace Social rue des Tendières Dol de Bretagne

Mardi 9h00 à 12h30 et 14h00 à 16h00

ÉTAT CIVIL 2026 - 1^{er} semestre

NAISSANCES



Nom et Prénoms	Date de naissance
BUREL Elena	19 janvier
JOSSET Pablo	1 ^{er} février
MAILLARD Mathilde	5 février
ELLIEN Lyam	9 février
GENDRIN Arsène	18 février
BARON Capucine	7 mars
COMBÉ Marceau	13 mars
NEZ MICHEL Soan	29 mars
DELOUCHE Yuna	20 avril
MAZARI Younes	20 juin
GARDAN BENEZET Lili	29 juin

MARIAGES

Noms et Prénoms	Date de mariage
Pierre BOURAHLA et Vanessa BEAUDOIN	28 février
Guillaume LABBE et Marie SALMON	09 mai
Brendan LISE et Karine HUBERT	09 mai
Benjamin MADU et Charlotte HUET	15 mai
Guillaume HILPRON et Marion JOSSELIN	15 mai
Anthony LEBESLOUR et Jennifer LE CONNIAT	15 mai



DÉCÈS



Nom et Prénoms	Date de décès
Jean-Pierre POUPEAU	22 janvier
Aristide JAGUT	29 janvier
Alexandre GUILLOT	09 février
Henri LEBRET	21 février
Marie GUILLAUME, ép DESPRES	10 mars
Auguste YVET	31 mars
Nicole VANDENBUSSCHE	03 avril
Dominique BRUNNER	16 avril
Bruno PIOTRE	03 mai
Roger JAGUT	02 juin

LES PREMIERS MOIS EN IMAGES...

Depuis l'installation du nouveau Conseil municipal, le 21 mars 2026, les mois se sont enchaînés au rythme de la vie de notre commune. Des moments officiels aux rendez-vous associatifs, des projets qui avancent aux petits gestes qui comptent, ces premières semaines ont été riches en rencontres et en événements.

De la distribution des dictionnaires aux élèves de CM2 à l'accueil des nouveaux bébés, de Miss Plerguer avec ses Dauphines, des concerts aux rencontres sportives, des commémorations, sans oublier l'avancement des travaux de l'Îlot du Passage des Ecoliers avec l'abattage du cyprès et les enjeux qui concernent notre environnement, chaque photographie témoigne d'un moment partagé.

Retour en images sur ces premiers mois, riches en rencontres...



Abattage du cyprès

Rencontres sportives



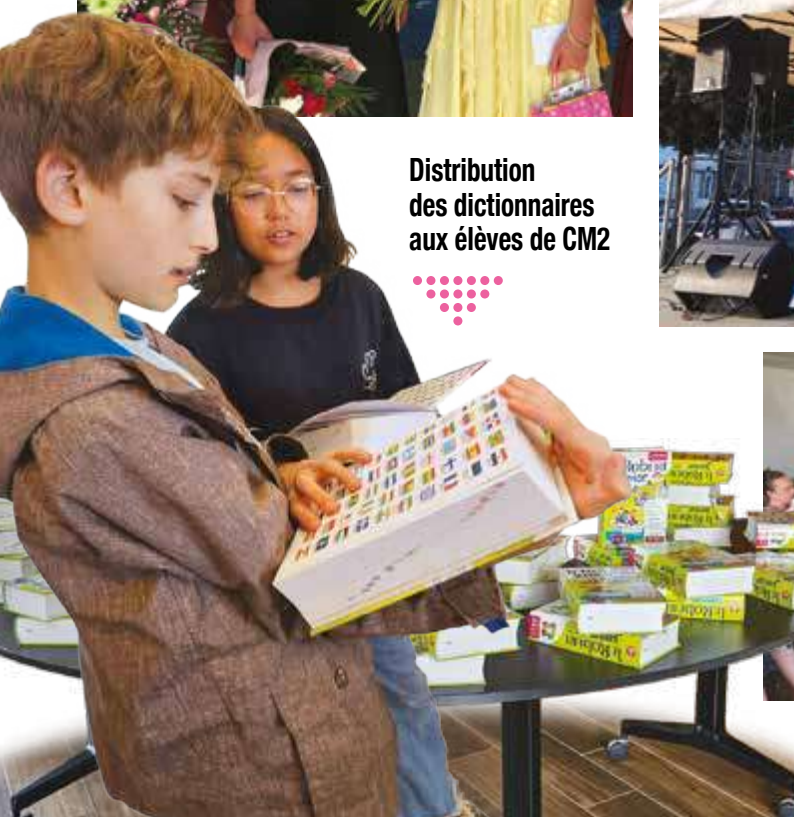
Commémorations

Miss Plerguer et ses Dauphines



Concerts

Distribution
des dictionnaires
aux élèves de CM2



Cérémonie des naissances